

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 31/01/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240130-133065-DE-1-1

Date de mise en ligne : 02/02/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 30 janvier
2024
D-2024/2**

Aujourd'hui 30 janvier 2024, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H59 à 18H24

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 14h55, Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14h55, Monsieur Francis FEYTOUT présent à partir de 16h00.

Monsieur Jean-Baptiste THONY présent sauf de 15h00 à 17h00, Monsieur Vincent MAURIN présent jusqu'à 17h45, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h59, Madame Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 17h59, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 17h59.

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Adoption du contrat de co-développement 2024-2027 entre Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux

Monsieur Didier JEANJEAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La démarche contractuelle de co-développement entre Bordeaux Métropole et les communes membres est l'expression des actions partagées sur le territoire communal, dans le cadre des compétences métropolitaines.

Cette démarche de contractualisation, initiée en 2009, a pour objectif principal de donner de la cohérence à l'action de la métropole, dans le respect des projets de territoire et du projet métropolitain, et en déclinaison des politiques et feuilles de route votées.

Afin de donner plus de lisibilité et stabilité aux contrats et de contractualiser sur des projets plus opérationnels, cette nouvelle génération de contrat couvre une durée de 4 ans, soit la période allant de début 2024 à fin 2027, l'année supplémentaire en début de mandat offrant aux exécutifs élus en 2026 :

- Un temps de définition des politiques métropolitaines
- Un temps de maturation des projets communaux ;
- Un temps d'appropriation de la démarche

Plusieurs phases d'échanges et de rencontres au cours de l'année 2023 ont permis d'alimenter le projet de contrat en tenant compte des attentes de la Ville de Bordeaux et des capacités financières et en moyens humains de Bordeaux Métropole. Ce travail partenarial avec la Métropole a permis de prioriser ou de transformer des projets de manière à ce qu'ils contribuent à faire la Ville Grandeur Nature, solidaire, conviviale, créative et riche de diversités.

A l'issue des négociations, le contrat entre la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole regroupe ainsi 192 actions identifiées qui pourront faire l'objet d'adaptations négociées par avenant.

Un contrat qui répond aux grands objectifs du plan de mandat de la Ville.

En matière de lutte contre le changement climatique

Toutes les actions de mobilité et d'aménagement des espaces publics visant à favoriser le cycliste et le piéton avec notamment :

- La systématisation des aménagements piétons et cyclistes dans tous les projets de requalification des espaces publics (une quarantaine)
- La recherche de solutions techniques systématiques pour désimperméabiliser les sols, végétaliser et rafraîchir la ville
- L'étude de circulation dans Bordeaux Sud visant à l'apaisement de ce secteur et à l'évitement du trafic de transit
- La mise en œuvre du ReVE (Réseau Vélo Express) et du plan marche
- La recherche de solutions alternatives pour le stationnement vélos

En matière de protection du vivant et de restauration des milieux naturels

- L'opération d'aménagement Parc des Jalles et la requalification du tour du Lac
- Objectif de verdissement et de développement de la biodiversité intégré dans tous les projets d'aménagement

Dans le domaine de l'épanouissement des habitants et des usagers

- Le développement d'une stratégie de résilience alimentaire par la création d'un réseau de fermes urbaines
- L'amélioration de l'accès au logement et les conditions de logement :
Expérimentation d'habitat participatif
Expérimentation d'ETI et de LTI
Mise en œuvre du permis de louer et de diviser

- Les études urbaines pour un développement sur la ville dans le diffus (Caudéran, Aliénor, ...) pour lutter contre l'étalement urbain
- Le lancement d'un projet de développement d'un quartier écologique dans le secteur du stade. Ce projet va transformer 50 000 m² de bâtiments existants et en développer de nouveaux pour une surface de 100 000 m² tout en développant et sécurisant les mobilités douces. Il permettra également de qualifier les espaces naturels et de les connecter.
- La concession d'aménagement dans le centre historique ayant pour but principal de requalifier l'habitat dégradé et améliorer l'accès au logement sur le centre-ville.

En matière de poursuite des projets urbains

- Les Bassins-à-flots entrent dans la dernière phase de leur réalisation avec notamment le lancement d'une étude pour un parc de 3,8 ha situé derrière la base sous-marine, dont la superficie a été sensiblement accrue par rapport au plan guide initial
- Entrée en phase opérationnelle en 2019, la réalisation du projet urbain de Brazza se déroulera tout au long du CODEV6 avec notamment, outre les livraisons de logements et d'équipements publics, la réalisation de l'allée des coteaux, la place Andrée Chédid et autres espaces publics

Sur le plan de l'amélioration de la transition vers une production d'énergie et une consommation durable

- Les études et actions en faveur de la structuration de filières de recyclage et de réemploi
- La création de centres de ressources urbains pour le réemploi
- Le développement du photovoltaïque sur le foncier communal
- Le développement des réseaux de chaleur

Enfin, les projets emblématiques du mandat tels que la requalification des allées de Tourny et la transformation des boulevards figurent également dans ce contrat.

Ainsi

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le contrat de co-développement 2024-2027 de la Ville de Bordeaux,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat avec le Président de Bordeaux Métropole.

ADOpte A LA MAJORITE

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX ENSEMBLE
ABSTENTION DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX
VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 30 janvier 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Didier JEANJEAN

Contrats de co-développement 6ème génération (2024-2027) - Liste des fiches-actions

Bordeaux

| Fiches actions inscrites au CODEV 6 |
|---|
| BORD - Adaptation du ponton Bastide amont |
| BORD - Aire d'accueil des gens du voyage |
| BORD - Aménagement cyclable Quais des Chartrons et de Bacalan |
| BORD - Aménagement cyclable rue D. Johnston et partiellement rue de la Course |
| BORD - Aménagements cinéraires Cimetières Pins Francs et Bordeaux Nord |
| BORD - Appel à manifestation d'intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Bordeaux Cardinal Richaud" |
| BORD - Avenue Dassault et rue Lavignolle |
| BORD - Avenue des 40 Journaux - travaux |
| BORD - Bâtiment frugal bordelais |
| BORD - Benauges - Renouvellement urbain - rue du Recteur Thamin et rue Professeur Calmette - études |
| BORD - Benauges - Renouvellement urbain - rue Galin : études et travaux |
| BORD - Benauges - Renouvellement urbain - rue Professeur André Lambinet - études et travaux |
| BORD - Benauges - Renouvellement urbain - rue Professeur Vincent, rue Dr Yersin, rue Alexander Fleming - études |
| BORD - Bordeaux secteur Dangeard |
| BORD - Brazza : Allée des Coteaux (lanière 3) |
| BORD - Brazza : Allée du Fleuve (lanière 1) |
| BORD - Brazza : dépenses globales |
| BORD - Brazza - Expérimentation d'une opération de BRS (Bail Réel Solidaire) |
| BORD - Brazza : Pilotage de l'opération d'aménagement |
| BORD - Brazza : Place André Chédid |
| BORD-Brazza : Rue des Queyries - travaux |
| BORD - Brazza : rue Marie Marvingt |
| BORD - Brazza Sud |
| BORD - Brazza - Volet foncier de l'opération d'aménagement |
| BORD-Bus Express actions d'accompagnement sur Caudéran |
| BORD - Chahuts |
| BORD - Claveau - Renouvellement urbain - rue Francis Jammes - études |
| BORD - Claveau - Renouvellement urbain - rue Léon Blum - travaux |
| BORD - Claveau - Renouvellement urbain - rue Louis Beydts - études |
| BORD - Concession d'aménagement pour la requalification du centre historique de Bordeaux |
| BORD - Construction d'un centre de ressources urbain |
| BORD_Continuité écologique de la Jalle et sécurisation de l'Avenue Labarde |
| BORD - création du groupe scolaire Armagnac et d'une salle sportive municipale |
| BORD - création du groupe scolaire BAF3 |
| BORD - création du groupe scolaire Brazza 2 et d'une crèche |
| BORD - création du groupe scolaire COMBES |
| BORD - création du groupe scolaire Niel 2 et d'une crèche |
| BORD - Création d'une estacade "carrelet des itinérances" entre le pont de Pierre et le ponton d'honneur |
| BORD - Création d'une opération d'aménagement pour la requalification du centre ancien de Bordeaux |
| BORD - Création d'un parking vélo dans le quartier BRAZZA à Bordeaux |
| BORD - Création d'un ponton Bat3 secteur gare |

Fiches actions inscrites au CODEV 6

| |
|--|
| BORD - Création d'un ponton Brazza amont / Parc aux angéliques |
| BORD - Création d'un ponton public devant St Michel |
| BORD - Création d'un ponton secteur miroir d'eau |
| BORD - Electrification des postes à paquebots fluviaux |
| BORD - Emergence d'un réseau de fermes urbaines sur la commune de Bordeaux |
| BORD - Escale du livre |
| BORD - Etude de circulation sur Bordeaux Sud : Yser, Bègles, Marne, Amédée St Germain |
| BORD - Etude et actions en vue de structurer la filière du recyclage et du réemploi |
| BORD - Etude et prospective foncières autour de la gare RER de Caudéran |
| BORD - Etude et prospective foncières autour de l'axe du bus express, en lien avec les démarches d'études urbaines |
| BORD - Etude et prospective foncières dans le secteur Aliénor, en lien avec les démarches d'études urbaines |
| BORD - Etude et prospective foncières dans le secteur entre Brazza et Niel, en lien avec les démarches d'études urbaines |
| BORD - Etude pour une gare routière longue distance |
| BORD - Etudes et travaux de la requalification de la Réserve écologique des Barails |
| BORD - Etude urbaine des secteurs diffus à Caudéran |
| BORD - Etude urbaine et paysagère du quartier de Mériadeck |
| BORD - Festival La Ruche |
| BORD - FIFIB Festival international du film indépendant de Bordeaux |
| BORD - Grand Parc - Renouvellement urbain : requalification du parc, Phases 2 et 3 |
| BORD - Ikos supermarché du réemploi |
| BORD - In situ |
| BORD - LIFE Biodiver'Cité - pollution lumineuse et biodiversité |
| BORD - Mise au point d'un protocole d'aménagement dans et autour du Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne |
| BORD - Mise en état Correct du Groupe scolaire Nuyens |
| BORD - Mise en état correct et extension de l'élémentaire Lac2 |
| BORD - Musical écran |
| BORD - Nuit des Bibliothèques |
| BORD - Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain copropriétés dégradées (OPAH CD) |
| BORD - PAE Bassins à flot : espaces publics de l'arrière-base |
| BORD - PAE des Bassins à Flot-Aménagement de la plaque portuaire |
| BORD - PAE des Bassins à flot : Espaces publics secteurs Bacalan et Chartrons |
| BORD - Parc naturel et agricole métropolitain - Parc des Jalles - Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain |
| BORD - Participation à la gouvernance et au financement de l'évènement GSEF2025 à Bordeaux |
| BORD - Patrimoine mondial |
| BORD - Place Stalingrad, tête de Pont de pierre |
| BORD - Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Révision |
| BORD - Plan stratégique Déchets 2026 - Construction d'un centre de ressources (Rue du Commandant COUSTEAU) |
| BORD - Plan stratégique Déchets 2026 - Création d'un centre de ressources urbain (Bordeaux Sud) - MIN |
| BORD - Plan stratégique Déchets 2026 - Création d'un centre de ressources urbain dans le quartier CAUDERAN |
| BORD - Plan stratégique Déchets 2026 - Reconstruction du centre de recyclage SURCOUF en "centre de ressources" |
| BORD - Plan stratégique Déchets - Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine |
| BORD - Pôle multimodal St Jean |
| BORD - Ponton Belvédère (ex ponton rive droite) |
| BORD - Porte métropolitaine du Lac |
| BORD - Pouce ! |

Fiches actions inscrites au CODEV 6

| |
|---|
| BORD - Poursuite de l'aménagement de la ZAC de la berge du lac / GINKO |
| BORD - POURSUITE DES EXPERIMENTATIONS D'HABITAT PARTICIPATIF |
| BORD - Projet de développement du Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne |
| BORD - Projet de ponton mixte : La jetée Bacalanaise |
| BORD - Projet de renouvellement urbain Joliot Curie : pôle culturel de la Benauge |
| BORD - Projet Wifi social : Installation de bornes d'accès Wifi gratuit |
| BORD - Prolongement de l'avenue de Tourville - Création d'une nouvelle voie |
| BORD-PRU Aubiers-Lac-Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours |
| BORD - PRU Aubiers-Lac - Développement de l'offre de soins et de santé |
| BORD - PRU Aubiers-Lac - Nouveau centre d'animation du Lac |
| BORD-PRU Aubiers-LAC - Nouvelle Ecole de Cirque |
| BORD - PRU Grand Parc : Coordination, partenariat et volet logement |
| BORD - PRU Grand Parc : Escargot |
| BORD - PRU Grand Parc : Ferme urbaine |
| BORD - PRU Grand Parc : Maison du projet |
| BORD - PRU Grand Parc: Prolongement rue Schweitzer phase 2 |
| BORD - PRU Grand Parc: Rue Artus |
| BORD- PRU Grand Parc Rue Coty |
| BORD - PRU Grand Parc: Rue Schuman |
| BORD - PRU Grand Parc: Rue Schweitzer |
| BORD - PRU Grand Parc: Rues Lévêque et Manés |
| BORD - PRU Grand Parc: Rue Trébod Sud |
| BORD - PRU les Aubiers - Le Lac. Etudes et travaux de voirie et d'espaces publics. |
| BORD - Quais rive droite (entre rue Reignier et boulevard Ricard) |
| BORD - Quartier du Stade |
| BORD - Quatuor à Bordeaux/Vibre ! |
| BORD - [Re]Centres/PNRQAD : actions logements et d'accompagnement des MOA Ville |
| BORD - Recentres PNRQAD - Travaux des rues de Lalande et Labirat |
| BORD - Relache ! |
| BORD - Réorganisation des dispositifs Emmaüs BAF |
| BORD- Reprise de concessions et emplacements |
| BORD - Requalification de la rue de Pessac - Travaux |
| BORD - Requalification des allées de Tourny - Etudes et travaux |
| BORD - Requalification du cours de la Somme - Etudes et travaux |
| BORD - Requalification Zone d'activités Grand Stade |
| BORD - Restructuration du dépôt bus Lescure |
| BORD - RI écoles hors OAIM : école élémentaire Cocteau |
| BORD - RI écoles hors OAIM : école Naujac |
| BORD - RI écoles hors OAIM : école Trébod |
| BORD - RI Plan piscines - Création bassin nordique à Stéhelin |
| BORD - RI Plan piscines / Grand Parc |
| BORD - RI Plan piscines / Judaïque |
| BORD_Rue Léo Saignat |
| BORD - SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - Création d'une zone de compensation dans le secteur Labarde |
| BORD-séquence 1 des quais - Miroir d'eau |

Fiches actions inscrites au CODEV 6

| |
|--|
| BORD - Soutien à Bordeaux Fête le Vin |
| BORD - Stratégie foncière : co-construction, co-mise en oeuvre, ciblage et mobilisation des secteurs de convention EPF. |
| BORD - Traversée Sous-fluviale au niveau de Brazza |
| BORD - Végétalisation du cimetière de Bordeaux nord |
| BORD - ZAC Bastide Niel |
| MULTI - 2ème campagne de résorption du bruit |
| MULTI - Accompagnement de la mutation de la route de Toulouse |
| MULTI - Aide au déploiement du stationnement résident sur voirie |
| MULTI - Aménagement de l'accès au futur centre aqualudique |
| MULTI - Aménagement de la Route de Toulouse |
| MULTI - Aménagement du ReVE 5 - entre Stalingrad et Butinière |
| MULTI - Bornes de recharge - déploiement du schéma de développement métropolitain |
| MULTI - Brazzaligne - Requalification de voies ferroviaires en partie désaffectées en promenades douces |
| MULTI - Bus express Pellegrin-Thouars-Malartic |
| MULTI - Carnaval des 2 rives |
| MULTI - COROL31 (future liaison Bus Express Presqu'île Campus) |
| MULTI - Démonstrations |
| MULTI - Développement des réseaux de chaleur |
| MULTI - Ensemble des 7 lignes de bus express |
| MULTI - Etude mutation des axes et tissus du Bus Express Gare St Jean-St Aubin |
| MULTI - Études "1 Million d'arbres" sur des sites d'activation |
| MULTI - Expérimentation Espaces Temporaires d'Insertion et Logements Temporaires d'Insertion sur le territoire métropolitain |
| MULTI - FAB Festival international des Arts de Bordeaux Métropole |
| MULTI - Identification et préservation de Zones de ressourcement |
| MULTI - Installer des panneaux photovoltaïques sur le foncier communal |
| MULTI - Inventons le.s Boulevard.s du XXIe siècle |
| MULTI - Lettres du monde |
| MULTI- Liaison "Pont à Pont" (future liaison Bus Express Circulaire des boulevards) |
| MULTI - LIANE 11 - Amélioration de la vitesse commerciale |
| MULTI - LIANE 4 - Amélioration de la vitesse commerciale |
| MULTI - LIANE 7 - Amélioration de la vitesse commerciale |
| MULTI- Ligne 76 - Amélioration de la vitesse commerciale |
| MULTI - Mise en oeuvre du Permis de louer/diviser/déclaration de mise en location |
| MULTI - Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions |
| MULTI - OIM BIC - Développement des territoires du secteur intra-rocade |
| MULTI - OIM BIC - Pilotage, animation, coordination |
| MULTI - OPAH Copropriétés Dégradées multisites |
| MULTI - Performance énergie-climat du patrimoine communal |
| MULTI - Place Mondésir - Réaménagement |
| MULTI - Plan climat métropolitain |
| MULTI - Plan Marche : Apaisement et écomobilité scolaire |
| MULTI - Plan Marche : Désencombrement des trottoirs |
| MULTI - Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) |
| MULTI - Plan stratégique déchets 2026 : Mise en place de 6 centres de ressources mobiles |
| MULTI - Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écocitoyens en faveur de la réduction des déchets |

Fiches actions inscrites au CODEV 6

| |
|--|
| MULTI - Plan stratégique déchets 2026 - Réduire et valoriser in situ les végétaux |
| MULTI - Plantons 1 Million d'arbres |
| MULTI-Poursuite de l'aménagement des ZAC Garonne Eiffel et St Jean Belcier |
| MULTI - Projet Wifi social : Installation de bornes d'accès Wifi gratuit |
| MULTI- PRU JOLIOT CURIE - Boulevards Joliot Curie et de l'Entre Deux Mers |
| MULTI - PRU Joliot Curie : Coordination, ingénierie et fonds de concours |
| MULTI - Refonte de la signalétique "pontons" publique et privée |
| MULTI - Réseau Vélo Express |
| MULTI - ReVE 11 - Rue Judaïque, avenue de la République, avenue d'Arès, rue Georges Bonnac |
| MULTI - ReVE 3 - aménagement des Allées de Boutaut |
| MULTI - ReVE 4 - Aménagement du quai de Brazza/Bd André Ricard |
| MULTI - Schéma directeur de la randonnée pédestre |
| MULTI - Stationnements vélo, pompes et stations de réparation |
| MULTI - Trente trente |
| MULTI - Valorisation du site Natura 2000 Garonne : Parcours éducatif et d'interprétation du milieu naturel |
| MULTI - Ville-Port |

Contrats de co-développement 6ème génération (2024-2027) - Fiches-actions

Bordeaux

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| 2AA Dir Terr Avenir en coop | MULTI - Inventons le.s Boulevard.s du XXle siècle | <p>Depuis septembre 2022, le projet des boulevards et des barrières est entré dans une phase plus opérationnelle. Pour rappel, l'enjeu est de parvenir, en moins d'une décennie, à apaiser et transformer durablement l'ambiance des boulevards en misant sur le confort, le design et la diversité des usages. Pour relever ce défi, Bordeaux Métropole et les villes partenaires (Bègles, Bordeaux, Cenon, Floirac, Le Bouscat & Talence) misent sur la réalisation d'un projet urbain innovant en faisant la part belle aux expérimentations.</p> <p>L'objectif est d'assurer un pilotage d'ensemble: 1/ unissant rive droite et rive gauche 2/ multi-thématique et dans l'épaisseur des quartiers (espace public, mobilités, habitat, économie, biodiversité, foncier etc.) 3/ articulant court, moyen et long terme</p> <p>L'ambition est de développer à partir de cet axe de 19 km un programme de type « Inventons le.s Boulevard.s du XXle siècle » autour de trois modalités d'action aux échelles et objectifs variés : > des sites de projet supports d'aménagements provisoires, d'occupation temporaires et/ou de micro-aménagements potentiellement reproductibles pour tester (exp. aménagement Boulevard Antoine Gautier - Chartreuse, site Beaulieu ...), > des interfaces pour accompagner ce qui est engagé en intégrant sous des formats à déterminer et en fonction de la pertinence et des enjeux pour les boulevards, les équipes projet constituées (exp. Pont Simone Veil ...). > cinq séquences pour impulser, fabriquer, transformer (cf. cartographie des séquences).</p> <p>La gouvernance du programme se structure autour d'une équipe projet restreinte et inter-services, d'un collège des élus (réunissant les maires dont les communes sont traversées en limite des boulevards et d'Andréa Kiss en sa qualité de Vice-Présidente en charge des espaces publics, de la voirie et du Fonds) et d'un collège des parties prenantes.</p> <p>Chaque étape structurante du programme fait l'objet d'un comité de pilotage, d'un rapport au bureau et en conseil. Les réalisations suite à l'élaboration du plan-guide seront examinées dans le cadre de l'avenant.</p> | 0 € | 0 € | Réaliser l'étude Mener la concertation | Participer à la démarche/au dispositif |
| BBA Direction multimodalité | BORD - Création d'un parking vélo dans le quartier BRAZZA à Bordeaux | <p>Dans le cadre du troisième plan vélo métropolitain 2021-2026 et de son objectif de développer le stationnement vélo, le quartier Brazza à Bordeaux, qui vise à devenir un quartier "100% vélo", a été naturellement identifié pour accueillir un parking vélo de grande capacité (sur la place Andrée Chédid) à horizon 2025.</p> <p>Une étude de programme a été menée en 2023 sur le CODEV 5</p> <p>Les prochaines étapes pourraient être, en fonction de l'évolution de l'opération Brazza : 2023 : Programme 2023-204 : APS - APD - PRO jusqu'au permis de construire 2024-2025 : Travaux avec livraison en 2025</p> | 1 600 000 € | 1 600 000 € | Établir le programme Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les travaux Réaliser les études d'avant projet (AVP) | Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune |
| BBA Direction multimodalité | BORD - Etude pour une gare routière longue distance | Sous réserve de l'analyse du fonctionnement de la gare routière de Paludate | 0 € | 0 € | Réaliser l'étude de faisabilité | Participer à la démarche/au dispositif |
| BBA Direction multimodalité | BORD - Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Révision | Par délibération de juillet 2010, la CUB, devenue Bordeaux Métropole, a engagé la mise en œuvre des Plans d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) des 28 communes pour leur permettre de prioriser des actions en faveur des déplacements des piétons, personnes à mobilité réduite (P.M.R), personnes âgées... La Métropole engage maintenant la révision des PAVE car tous sont réalisés ou en cours de finalisation. Les communes participent activement à ces études et les valident. Les plannings seront à affiner en fonction de l'avancement des dossiers. | 30 600 € | 30 600 € | Réaliser l'étude Accompagner financièrement le programme Initier la démarche Réaliser la prestation | Participer aux études Mener la concertation Valider les suites opérationnelles de l'étude |
| BBA Direction multimodalité | BORD - Pôle multimodal St Jean | Suite à la validation d'un schéma d'aménagement du PEM St Jean en décembre 2022, il est prévu de poursuivre les études (niveau études préliminaires) avec pour objectif une livraison de l'ensemble des aménagements à horizon 2030. Ces aménagements prévoient entre autres la végétalisation du parvis, la réorganisation des arrêts de bus urbains et de cars interurbains, le réaménagement des parkings souterrains et de la voirie. | 810 000 € | 0 € | Participer à l'étude | |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---------------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| BBA Direction multimodalité | MULTI - Plan Marche : Apaisement et écomobilité scolaire | Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Marche Métropolitain, la Direction de la Multimodalité accompagne les pôles territoriaux et les communes qui le souhaitent dans la mise en œuvre de plusieurs actions pour apaiser les circulations et améliorer les déplacements à pied : aménagements de trottoirs, sécurisation de traversées piéton, jalonnement pour une meilleure information des itinéraires, fermetures temporaires de rues, signalisation d'animation aux abords des écoles... Les propositions seront affinées avec chaque commune. | 10 500 000 € | 10 500 000 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Formaliser la demande de financement Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| BBA Direction multimodalité | MULTI - Plan Marche : Désencombrement des trottoirs | Le 25 novembre 2021 a été adopté le premier Plan Marche métropolitain. Il prévoit un plan ambitieux de 19 actions dont l'axe 1 est : concevoir un espace public plus marchable. Ainsi, un fonds de désencombrement des trottoirs a été mis en place pour un montant de 19M€ répartis entre les 28 communes de la Métropole. | 19 000 000 € | 14 500 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Accompagner financièrement le programme | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Formaliser la demande de financement Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Participer à la démarche/au dispositif |
| BBA Direction multimodalité | MULTI - Réseau Vélo Express | Le Réseau Vélo Express (ReVE) est un projet phare du 3ème plan vélo métropolitain. Il consiste en la création de 14 itinéraires répondant à des critères de qualité d'aménagement élevée (aménagements cyclables en site propre, priorité vélo) afin de proposer des itinéraires sécurisés, continus avec une signalétique dédiée. | 25 000 000 € | 25 000 000 € | Initier la démarche Établir le programme | Participer à la démarche/au dispositif Participer aux études |
| BBA Direction multimodalité | MULTI - ReVE 11 - Rue Judaïque, avenue de la République, avenue d'Arès, rue Georges Bonnac | Ligne 11 du Réseau Vélo Express (Bordeaux - Martignas-sur-Jalles) Poursuite des études préliminaires initiées dans le cadre du codev 5 pour créer des aménagements cyclables sur la rue Judaïque, l'avenue de la République, l'avenue d'Arès et la rue G. Bonnac Le présent contrat inscrit la poursuite des études techniques (AVP, PRO), les acquisitions foncières éventuelles, l'élaboration des dossiers réglementaires et les travaux. | 3 800 000 € | 3 800 000 € | Lancer des consultations Lever les préalables fonciers Réaliser les travaux Céder ou acheter le foncier Réaliser le projet (phase PRO/DCE) | Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) |
| BBA Direction multimodalité | MULTI - ReVE 4 - Aménagement du quai de Brazza/Bd André Ricard | ReVE 4 - Villenave d'Ornon - Saint Louis de Montferrand Aménagement du quai de Brazza (Bordeaux) et du boulevard André Ricard (Lormont) pour créer un aménagement cyclable conforme aux standards du Réseau Vélo Express Poursuite de l'étude préliminaire commencé au CODEV 5, levées de préalables fonciers et réglementaires, études AVP et PRO, travaux | 2 200 000 € | 2 200 000 € | Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser les études préalables Réaliser les travaux Lever les préalables fonciers | |
| BBA Direction multimodalité | MULTI - Stationnements vélo, pompes et stations de réparation | Dans le cadre de sa politique en faveur du développement de l'usage du vélo, Bordeaux Métropole propose de déployer des offres de stationnement vélo de 2 types : - des véloboxs : modules de stationnement sécurisé de 5 places de la taille d'une automobile et prenant la place d'une place de stationnement. 5 riverains, habitants à moins de 250m de chaque vélobox, peuvent ainsi être abonnés à une place qui leur est dédiée. Cette solution s'adresse en priorité aux quartiers résidentiels denses où les habitants n'ont pas de garage ou d'autre solution pour stationner leur vélo chez eux. - des abris-vélos : parcs collectifs modulables et sécurisés de 20 à 100 places pouvant être installés sur une place ou un parking public. Cette solution s'adresse davantage aux secteurs périurbains, d'emploi notamment. Bordeaux Métropole propose également le déploiement de pompes à vélo et de stations de réparations qui peuvent être installées dans l'espace public, à la disposition des cyclistes. En fonction du budget voté chaque année, une commune souhaitant retenir cette action pourrait bénéficier dans le courant du présent contrat de co-développement d'environ 5 véloboxs OU 1 abri OU 10 pompes/stations de réparation. | 1 600 000 € | 1 600 000 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Réaliser la prestation | Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Participer à la démarche/au dispositif |
| BBD Dir Equip Pat de Transports | BORD - Restructuration du dépôt bus Lescure | Le projet consiste en la restructuration du dépôt bus Lescure situé boulevard Antoine Gautier à Bordeaux. Cette opération comporte la réhabilitation de la grande halle, la construction de bâtiments administratifs destinés au délégataire Tb2m, la construction d'un atelier de maintenance, l'aménagement des espaces de stationnement. Ce dépôt est destiné à accueillir environ 190 bus. | 90 577 440 € | 22 000 000 € | Réaliser les travaux Réceptionner les travaux Assurer une veille foncière Lancer des consultations | Participer à la démarche/au dispositif |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|----------------------------|---|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| BEB Dir Circulation Stat | MULTI - Bornes de recharge - déploiement du schéma de développement métropolitain | <p>Bordeaux Métropole exploite début 2023 87 stations (245 points de recharge) sur le territoire métropolitain, ce qui en fait un des principaux réseaux urbains de France géré par une collectivité.</p> <p>La Métropole a validé son schéma de développement des infrastructures de recharge en novembre 2022.</p> <p>Ce plan prévoit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - De suivre et valoriser le développement de l'offre privée accessible au public - De maintenir et moderniser le parc de bornes actuelles - L'équipement des parcs relais - De déployer une offre de recharge complémentaire aux réseaux privés axé sur les équipements publics, la couverture des "zones blanches résiduelles". <p>La présente fiche CODEV vise donc à accompagner ce développement métropolitain, avec une liste arrêtée par délibération 2022-618 du 24 novembre 2022. Cette liste précise une proposition d'implantation sur les 3 ans à venir pour chaque commune.</p> <p>En pratique:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les communes peuvent tout à fait proposer des emplacements alternatifs à ceux proposés, ainsi que d'inverser les dates prévisionnelles d'installations. La prise de contact se déroule sur l'année 2023 pour figer les programmations. Contact: Olivier Westeel 0611911402 - La DG Mobilité ne pourra pas assumer des déploiements autres que ceux prévus au SDIRVE. En revanche, en cas de besoin exprimé dans le cadre de projets d'aménagements / de voirie demandant l'installation de bornes de recharge, et en cas de prise en charge de l'investissement par le porteur du projet (compter environ 25000€ht par station), la DG Mobilité pourra accompagner le projet, gérer l'implantation et assurer l'exploitation (à la condition que l'emplacement proposé soit pertinent, qu'une offre existante publique ou privée n'existe pas à proximité). <p>Il est attendu des communes de définir avec la Métropole et de proposer des implantations (avec places identifiées) aux endroits souhaités. La Métropole se charge d'étudier la faisabilité technique du raccordement nécessaire.</p> <p>Tenir compte de la contrainte technique de besoin de places au gabarit et accessibilité PMR, soit la transformation de 3 à 4 places "normales" pour 2 places IRVE.</p> <p>2 types de configurations possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Station accélérée (2 points de charge) : Une borne double (servant 2 places) de charge accélérée (charge en courant continu d'environ 24kW) - Station lente (4;6;8 points de charge) : Des bornes doubles (servant chacune 2 places) ou des bornes simples par place de charge lente (charge lente en courant alternatif d'environ 11kW). | 1 800 000 € | 1 800 000 € | Réaliser les travaux Établir le programme Réaliser la prestation | Accompagner techniquement une démarche/une étude Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement |
| BED Dir Grands Projets Mob | BORD - Aménagement cyclable Quais des Chartrons et de Bacalan | | 2 500 000 € | 2 500 000 € | Réaliser les travaux Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Réceptionner les travaux | Participer aux études Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| BED Dir Grands Projets Mob | BORD - Aménagement cyclable rue D. Johnston et partiellement rue de la Course | | 1 500 000 € | 1 500 000 € | Réceptionner les travaux Réaliser l'étude Réaliser les travaux | Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Participer aux études Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) |
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - Aide au déploiement du stationnement résident sur voirie | Bordeaux Métropole encourage la mise en œuvre du stationnement résident (payant) sur voirie afin de favoriser le report modal vers d'autres solutions que l'automobile et dégager de l'espace public pour d'autres affectations que le stationnement des véhicules légers. Bordeaux Métropole prend en charge 50% du coût de fourniture et de pose des horodateurs et 100% de la signalisation. | 400 000 € | 400 000 € | Accompagner financièrement le programme | Réaliser l'opération Mener la concertation Accompagner financièrement le programme |
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - Aménagement de la Route de Toulouse | Il est prévu de réaliser les études et les travaux pour l'aménagement de la route de Toulouse en faveur des modes actifs et des transports en commun entre les boulevards et le Pont de la Maye. Conformément à la délibération qui a dressé le bilan de la concertation, des emprises foncières sont recherchées afin de compenser le stationnement impacté par les aménagements projetés. Pour cela, Bordeaux Métropole mobilise une enveloppe financière complémentaire. Le carrefour giratoire avec la rue Robespierre fera l'objet d'un cofinancement avec le "Projet BAHIA" dans le cadre d'un PUP. | 9 000 000 € | 9 000 000 € | Réaliser les travaux Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les études d'avant projet (AVP) Lancer des consultations | Accompagner techniquement une démarche/une étude |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|----------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|---|
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - Aménagement du ReVE 5 - entre Stalingrad et Butinière | Aménagement du ReVE 5 entre la place Stalingrad sur la commune de Bordeaux (non compris la place) et la Butinière sur les communes de Cenon et Lormont. Calendrier prévisionnel et étapes sur le codev 5 : A ce jour les études d'AVP/PRO sont en cours de finalisation (automne 2023). Le consultation pour les travaux débutera à l'automne 2023 (mi novembre 2023). | 0 € | 0 € | Réaliser les travaux Réaliser l'étude Réceptionner les travaux | Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Participer aux études Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) |
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - Bus express Pellegrin-Thouars-Malartic | Bordeaux Métropole souhaite améliorer la desserte du quartier Thouars à Talence et du quartier Malartic à Gradignan par la création d'un Bus express (type BHNS). Le projet Bus Express Pellegrin-Thouars-Malartic vise à améliorer les performances du réseau de bus et les conditions de déplacements des voyageurs, par des aménagements adaptés au territoire. Il renforcera la régularité des lignes et réduira les temps de trajets. Il permettra ainsi d'améliorer les conditions de rabattement vers le réseau structurant (Tramway, RER Métropolitain). Ce projet court jusqu'en 2028 (codev 7), où il restera 17,1 M€ de travaux à réaliser en fonction de la réalisation des acquisitions foncières et de leur mise à disposition, ainsi que des travaux de finitions... | 95 000 000 € | 77 831 296 € | Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser les travaux Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les études préalables | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - COROL31 (future liaison Bus Express Presqu'île Campus) | COROL31 (future liaison Bus Express Presqu'île Campus). Bassens : Requalification du quai Français entre le giratoire de l'avenue Puy Pla et le giratoire dit de "la GT". AVP en cours, insertion de couloirs bus dans les deux sens et aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle (ReVE 4) + trottoirs. Bassens/Lormont : Contournement du giratoire dit de "la GT". Travaux en cours pour le contournement du giratoire dit de "la GT" par les bus. Mise en service programmée pour automne 2023. Lormont : Aménagement du carrefour Ricard / Banlin : Concertation prévue pour été 2023. Bilan de concertation attendue pour fin 2023. Bordeaux : Terres de Borde : requalification de la rue Terres de Borde en vue de la mise en service de la voie bus bidirectionnelle. Travaux en cours. Mise en service septembre 2023. | 0 € | 0 € | Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser l'étude pré opérationnelle Réaliser l'étude Mener la concertation Réceptionner les travaux Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser l'étude préliminaire Réaliser les travaux Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Lever les préalables fonciers | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - Ensemble des 7 lignes de bus express | Présentation générale des 7 lignes de bus express prévues par le schéma des mobilités Ligne Bordeaux Saint Jean - Saint Aubin de Médoc et Saint Médard en Jalles - Issac : pas de fiche dédiée, mise en service prévue en 2024 Ligne Pellegrin Thouars Mallartic : fiche dédiée Circulaire entre rocade et boulevards : étude de faisabilité en cours, fiche dédiée à venir quand l'avancement le permettra Circulaire des boulevards : étude de faisabilité en cours, fiche dédiée à venir quand l'avancement le permettra Liaison Gare Saint Jean - Artigues : étude de faisabilité en cours, fiche dédiée à venir quand l'avancement le permettra Liaison Presqu'île - Campus : étude de faisabilité en cours, fiche dédiée à venir quand l'avancement le permettra Technobus extrarocade : étude de faisabilité en cours, fiche dédiée à venir quand l'avancement le permettra | 0 € | 0 € | Réaliser la prestation | Participer à la démarche/au dispositif |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|----------------------------|---|--|-------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI- Liaison "Pont à Pont" (future liaison Bus Express Circulaire des boulevards) | <p>Liaison "Pont à Pont" (future liaison Bus Express Circulaire des boulevards)</p> <p>Différents tronçons en cours d'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tronçon Faure / Daney : aménagements en vue de la création de couloirs vus et franchissement de la place de Latule. AVP/PRO en cours. Mise en service attendue à l'horizon 2025. - Tronçon Brazza : projet urbain sous MOA PT Bordeaux, aménagement de couloirs bus bidirectionnels. - Tronçon rue des Queyries (entre allée du fleuve et le pont Bouthier) : AVP/PRO en cours. Mise en service attendue à l'horizon 2025. - Tronçon ZAC Bastide Niel : projet sous MOA BMA, aménagement de couloirs bus bidirectionnels. - Tronçon cours du Rouzic : AVP/PRO en cours. Mise en service attendue à l'horizon 2025. Modification du schéma de circulation. En interface avec le projet d'aménagement de la place Calixte Camelle. - Tronçon rue de la Benauge : AVP/PRO en cours y compris le raccordement avec la trémie Benauge. Mise en service à coordonner avec la mise en service de la trémie. - Tronçon trémie Benauge : en cours d'études par l'EPA dans le cadre d'une convention de transfert de MOA. PRO en cours. Livraison attendue à l'horizon 2026. - Tronçon voie Eymet : AVP en cours. Mise en service attendue à l'horizon 2025. - Tronçon avenue de la Garonne : AVP/PRO en cours. Mise en service attendue à l'horizon 2025. | 0 € | 0 € | <p>Réaliser les études d'avant projet (AVP)</p> <p>Réaliser l'étude préliminaire</p> <p>Mener la concertation</p> <p>Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</p> <p>Réceptionner les travaux</p> <p>Réaliser le projet (phase PRO/DCE)</p> <p>Réaliser les travaux</p> <p>Réaliser les études préalables</p> <p>Réaliser l'étude de faisabilité</p> <p>Réaliser l'étude</p> <p>Lancer des consultations</p> <p>Réaliser l'étude pré opérationnelle</p> <p>Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)</p> <p>Lever les préalables fonciers</p> | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - LIANE 11 - Amélioration de la vitesse commerciale | <p>LIANES 11 - Amélioration de la vitesse commerciale</p> <p>Réalisation de travaux de réaménagement de voirie à Mérignac avenue Marcel Dassault entre les giratoires de Marchegay et des Girondins :</p> <p>Aménagement en faveur des TC (VR2+) et des vélos (ReVE 11).</p> <p>Etudes PRO en cours de finalisation.</p> <p>Procédures réglementaires à partir du 2nd semestre 2023 (DUP, MECPLU, enquête publique,....).</p> <p>Travaux à partir de fin 2024 et mise en service horizon 2027.</p> | 0 € | 0 € | <p>Réaliser les études d'avant projet (AVP)</p> <p>Réaliser les études préalables</p> <p>Réaliser les travaux</p> <p>Lever les préalables fonciers</p> <p>Réaliser l'étude</p> <p>Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</p> <p>Mener la concertation</p> <p>Réaliser le projet (phase PRO/DCE)</p> <p>Réaliser l'étude préliminaire</p> <p>Lancer des consultations</p> <p>Lancer la DUP</p> <p>Réaliser l'étude pré opérationnelle</p> <p>Réaliser l'étude de faisabilité</p> <p>Réceptionner les travaux</p> <p>Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)</p> | Accompagner techniquement une démarche/une étude |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|----------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - LIANE 4 - Amélioration de la vitesse commerciale | LIANES 4 - Amélioration de la vitesse commerciale Avenue Jean Jaurès : Insertion d'un couloir bus en approche du giratoire Tauzin (sens ouest -> est) et sécuriser les traversées cycles et piétons. AVP/PRO en cours. Mise en service à l'horizon 2026. | 0 € | 0 € | Réaliser l'étude Lever les préalables fonciers Réaliser l'étude préliminaire Réceptionner les travaux Réaliser les travaux Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser l'étude pré opérationnelle Réaliser les études préalables Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser la prestation Lancer des consultations Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - LIANE 7 - Amélioration de la vitesse commerciale | LIANE 7 - Amélioration de la vitesse commerciale Bassens : Requalification du quai Français entre le giratoire de l'avenue Puy Pla et le giratoire dit de "la GT": AVP en cours, insertion de couloirs bus dans les deux sens et aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle (ReVE 4) + trottoirs. Bassens/Lormont : Contournement du giratoire dit de "la GT": travaux en cours pour le contournement du giratoire dit de "la GT" par les bus. La mise en service est programmée pour automne 2023. Lormont : Aménagement du carrefour Ricard / Banlin : concertation prévue pour été 2023. Le bilan de la concertation est attendue pour fin 2023. Cenon : Requalification du carrefour giratoire dit de "La Sourcière" : AVP en cours. L'OA de franchissement sous la voie ferrée pour piétons et vélo (ReVE 4) en cours d'études par la SNCF. | 0 € | 0 € | Réaliser l'étude Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser l'étude pré opérationnelle Réceptionner les travaux Réaliser les études préalables Réaliser l'étude préliminaire Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser les travaux Mener la concertation Lever les préalables fonciers Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser l'étude de faisabilité | Accompagner techniquement une démarche/une étude |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|----------------------------|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI- Ligne 76 - Amélioration de la vitesse commerciale | Insertion de couloir bus pour l'amélioration de la vitesse commerciale de la Ligne 76 Ligne 76 (Parempuyre / Blanquefort / Bordeaux) : Expérimentation à partir de l'été 2023 pour l'insertion d'un couloir bus sur l'avenue de Labarde entre le giratoire de la rue des Palus et le giratoire de l'avenue du Roy. Eude préliminaire et AVP en cours pour insertion de couloirs bus à l'approche des carrefours sur la rue des Palus et l'avenue de Labarde entre la rue des Palus et le giratoire des 3 Cardinaux. | 0 € | 0 € | Lever les préalables fonciers Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser les études préalables Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser l'étude de faisabilité Réceptionner les travaux Réaliser l'étude pré opérationnelle Lancer des consultations Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Réaliser l'étude Réaliser l'étude préliminaire Réaliser les travaux | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - ReVE 3 - aménagement des Allées de Boutaut | Travaux liés à la mise en place d'un Réseau Vélo Express (ReVE) n°3 : Bordeaux / Parempuyre. Pour ce projet, il est prévu de finaliser les travaux et la mise en service progressive de l'itinéraire par grand tronçon. | 7 600 000 € | 0 € | Réaliser les travaux Réaliser l'étude Réceptionner les travaux | Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Participer aux études |
| CAB Dir bâtiments | BORD - création du groupe scolaire Armagnac et d'une salle sportive municipale | création du groupe scolaire Armagnac de 20 classes, second Groupe scolaire créé dans l'opération d'aménagement St Jean Belcier sous maîtrise d'ouvrage de L'EPA Euratlantique. Equipement mutualisé avec une salle sportive municipale de 500 m². | 18 320 000 € | 14 000 000 € | Réaliser les travaux | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| CAB Dir bâtiments | BORD - création du groupe scolaire BAF3 | création du groupe scolaire complémentaire à BAF1 et BAF2. La ville demande la création de 13 classes comprenant les classes dédoublées. Une étude devra définir la faisabilité technique (réemploi de A Daney à l'étude) et les parts respectives de prise en charge ville / BM | 9 100 000 € | 6 000 000 € | Réaliser les travaux | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| CAB Dir bâtiments | BORD - création du groupe scolaire Brazza 2 et d'une crèche | création du second groupe scolaire de 20 classes pour l'opération d'aménagement Brazza, mutualisé avec une crèche de 40 berceaux et une place municipale (parvis). | 18 200 000 € | 11 920 000 € | Réaliser les travaux | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| CAB Dir bâtiments | BORD - création du groupe scolaire COMBES | création du groupe scolaire Combes dans le cadre de la ZAC Garonne Eiffel, dans le périmètre de l'OIN Euratlantique. Etude de faisabilité à lancer pour une capacité scolaire à confirmer de 18 classes. Voir si mutualisation avec un équipement ville ? | 14 400 000 € | 12 000 000 € | Établir le programme Réaliser l'étude de faisabilité Créer, suivre ou clôturer une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune |
| CAB Dir bâtiments | BORD - création du groupe scolaire Niel 2 et d'une crèche | création du second groupe scolaire de 15 classes pour l'opération d'aménagement Niel, mutualisé avec une crèche (nombre de berceaux : 60 à confirmer). | 16 500 000 € | 9 750 000 € | Réaliser les travaux | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| CAB Dir bâtiments | BORD - Mise en état Correct du Groupe scolaire Nuyens | Mise en Etat correct du groupe scolaire Nuyens de X classes, suite à de nombreuses malfaçons. Réalisation de travaux par tranches. Etudes en cours, projet à préciser (prestation technique, montant, planning) | 5 000 000 € | 5 000 000 € | Mise en état correct des écoles : Transfert automatique à la ville à la fin des travaux | MEC : transfert automatique de l'école à la ville à la fin des travaux |
| CAB Dir bâtiments | BORD - Mise en état correct et extension de l'élémentaire Lac2 | restructuration de l'école élémentaire existante de 8 classes, et extension de + 2 classes, avec adaptation aux dédoublements. Opération réalisée dans le cadre du PRU du quartier des Aubiers. | 8 270 000 € | 6 630 000 € | Mise en état correct des écoles : Transfert automatique à la ville à la fin des travaux | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales MEC : transfert automatique de l'école à la ville à la fin des travaux |
| CAE Dir de l'eau | BORD - Traversée Sous-fluviale au niveau de Brazza | Suite à l'incident survenu en janvier 2020 (venue d'eau dans le tunnel en cours de construction), il a été déclaré lors de l'expertise en cours que les travaux ne pouvaient être poursuivis. L'objectif est désormais de solder le marché en cours afin de disposer des ouvrages construits, d'être acteur de l'expertise en cours et de lancer un marché de conception-réalisation afin de réaliser une traversée sous-fluviale.. Pour cela, un marché d'assistance à MOA devra être lancé préalablement. | 30 000 000 € | 0 € | Lancer des consultations Établir le programme Lever les préalables fonciers Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) | |
| CBB Dir strat et MOA PPGD | BORD - Plan stratégique Déchets 2026 - Construction d'un centre de ressources (Rue du Commandant COUSTEAU) | Le périmètre des projets urbains menés dans le cadre de l'O.I.N. Euratlantique a entraîné la fermeture d'un centre de recyclage quai de Paludate en aout 2021 et la fermeture programmée de celui du quartier bastide (quai Deschamps) à horizon 2025. Une parcelle a été identifiée rue du Commandant COUSTEAU à proximité des quartiers Brazza et Bastide Niel mais avec la prise en compte de plusieurs contraintes (prescriptions du PPRI, arbres, dépollution ...). Bordeaux Métropole souhaite réaliser un centre de ressources dont les axes principaux sont : ⌚ Apporter une offre de service en milieu urbanisé ; ⌚ Garantir une insertion de l'équipement dans son environnement ; ⌚ Développer le réemploi et participer à la réduction des déchets ; ⌚ Offrir aux habitants une proximité de service en voiture, à vélo ou à pied ; ⌚ Garantir à la collectivité et aux agents des installations conformes ; ⌚ Contribuer à la réduction de certains dépôts sauvages. | 4 700 000 € | 4 400 000 € | Lancer des consultations Réaliser les travaux Réceptionner les travaux Céder ou acheter le foncier Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser les études préalables Initier la démarche Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Établir le programme Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser l'étude de faisabilité | Participer à la démarche/au dispositif |
| CBB Dir strat et MOA PPGD | BORD - Plan stratégique Déchets 2026 - Création d'un centre de ressources urbain (Bordeaux Sud) - MIN | Suite à la fermeture du centre de recyclage de Paludate, il s'agit d'identifier l'implantation d'un équipement incluant une aire de réemploi dans le secteur sud de Bordeaux. Pour mémoire, dans la délibération de l'EPA en date du 16 -12-2016, il est prévu de réaliser un équipement pour garantir une offre de service aux habitants en matière de collecte et valorisation des déchets ménagers. La réduction des quantités de déchets est la priorité absolue du Plan stratégique de prévention et de gestion des déchets 2026, avec une priorité au « réemploi » ou une « deuxième vie des objets » avant la valorisation matière ou énergétique des déchets. Le Pôle Prévention et Gestion des Déchets souhaite réaliser un centre de réemploi pérenne dont les objectifs principaux sont : ⌚ Apporter une offre ciblée au milieu urbain où le foncier est inaccessible ; ⌚ Participer à la réduction des déchets et développer le réemploi ; ⌚ Contribuer à la réduction de certains dépôts sauvages ; ⌚ Offrir aux habitants une proximité de service en voiture, à vélo ou à pied ; ⌚ Créer des points de sensibilisation des habitants à la gestion des déchets ; ⌚ Garantir à la collectivité et aux agents des installations conformes ; (Note d'expression des besoins dans "documentaire") | 3 600 000 € | 50 000 € | Initier la démarche Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Lancer des consultations Céder ou acheter le foncier Réaliser les études préalables Réaliser l'étude de faisabilité Réceptionner les travaux Établir le programme Réaliser les travaux Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) | Accompagner techniquement une démarche/une étude Céder ou acheter le foncier Participer à la démarche/au dispositif Faire de la réserve foncière |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---------------------------|---|--|-------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| CBB Dir strat et MOA PPGD | BORD - Plan stratégique Déchets 2026 - Création d'un centre de ressources urbain dans le quartier CAUDERAN | La réduction des quantités de déchets est la priorité absolue du Plan stratégique de prévention et de gestion des déchets 2026, avec une priorité au « réemploi » ou une « deuxième vie des objets » avant la valorisation matière ou énergétique des déchets. Une étude de faisabilité et de capacité urbaine du quartier Monséjour à Bordeaux a été pilotée en 2022 par le pôle territorial de Bordeaux Le Pôle Prévention et Gestion des Déchets souhaite réaliser un centre de réemploi pérenne dont les objectifs principaux sont : <ul style="list-style-type: none"> ⚡ Apporter une offre ciblée au milieu urbain où le foncier est inaccessible ; ⚡ Participer à la réduction des déchets et développer le réemploi ; ⚡ Contribuer à la réduction de certains dépôts sauvages ; ⚡ Offrir aux habitants une proximité de service en voiture, à vélo ou à pied ; ⚡ Créer des points de sensibilisation des habitants à la gestion des déchets ; ⚡ Garantir à la collectivité et aux agents des installations conformes ; | 3 400 000 € | 3 400 000 € | Réaliser les études préalables Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les travaux Réaliser l'étude de faisabilité Réaliser les études d'avant projet (AVP) | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| CBB Dir strat et MOA PPGD | BORD - Plan stratégique Déchets 2026 - Reconstruction du centre de recyclage SURCOUF en "centre de ressources" | Le projet consiste à la reconstruction complète d'un centre de recyclage actuel situé dans le quartier Bordeaux Maritime sur une parcelle de 9577 M ² desservie par la rue Surcouf. Ce nouveau centre de ressources aura pour objectif est de mieux orienter les dépôts d'objets et de déchets apportés avec le développement du réemploi, le déploiement de nouveaux flux, la compaction et la réduction de la fraction ultime. La réduction des quantités de déchets est la priorité absolue du Plan stratégique de prévention et de gestion des déchets 2026, avec une priorité au « réemploi » ou une « deuxième vie des objets » avant la valorisation matière ou énergétique des déchets. | 6 200 000 € | 50 000 € | | |
| CBB Dir strat et MOA PPGD | BORD - Plan stratégique Déchets - Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine | Le plan stratégique Déchets a acté le déploiement de la gestion de proximité des déchets de cuisine qui, selon la réglementation, doivent être valorisés et sortir de la poubelle des ordures ménagères résiduelles ; le principe arrêté consiste, en cohérence avec les politiques métropolitaines, au déploiement du compostage individuel ou collectif et à une solution d'apport des déchets de cuisine en points d'apport volontaire à proximité des habitations. L'un des objectifs de cette action est de promouvoir le tri à la source des déchets de cuisine en les considérant non plus comme des déchets mais comme une ressource. Le plan stratégique Déchets a adopté 4 actions déclinées comme suit sur le périmètre de cette commune : <ul style="list-style-type: none"> - Action 23 - Développer le compostage individuel en habitat individuel en maison; - Action 24 - Développer le compostage partagé par une solution de gestion des biodéchets en fonction des opportunités; - Action 25 - Mettre en œuvre une collecte séparée des restes de cuisine en points d'apport volontaire avec pour objectif de le déployer sur la totalité de l'intra rocade; - Action 26 - Mettre en place une collecte séparée par une collecte innovante pour l'hyper centre de Bordeaux. | 0 € | 0 € | Établir le programme Réaliser les travaux | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| CBB Dir strat et MOA PPGD | MULTI - Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des éco-gestes en faveur de la réduction des déchets | L'enjeu désormais est de réduire la production des déchets (prévention) tout en maintenant la nécessaire qualité de service pour l'utilisateur. Les objectifs réglementaires de réduction des tonnages et de valorisation matière sont ambitieux : - 10 % de Déchets Ménagers et Assimilés en kg/habitant/an à l'horizon 2020, - 15 % à l'horizon 2030 et 65 % de valorisation matière à l'horizon 2025. Le plan stratégique Déchets a défini plusieurs axes, déclinés en actions. La commune facilite et relaye la mise en place de ces axes et actions et notamment : <ul style="list-style-type: none"> Action 5 : Action de sensibilisation dans le quotidien des habitants Action 19 : Lutte contre le gaspillage en établissement scolaire Action 18 : Commerçants engagés dans une démarche de promotion d'une consommation responsable Action 34 : Professionnels sur leurs obligations réglementaires liées aux déchets et les moyens de s'y conformer Action 20 : Frigo anti-gaspi installés Action 30 : Déployer des boîtes à dons dans l'espace public | 0 € | 0 € | Établir le programme Réaliser la prestation Initier la démarche | Accompagner techniquement une démarche/une étude Participer à la démarche/au dispositif |
| CBB Dir strat et MOA PPGD | MULTI - Plan stratégique déchets 2026 - Réduire et valoriser in situ les végétaux | Ce projet a pour objectif de réduire la production de végétaux à traiter par le service public de gestion des déchets en faisant adopter des éco-gestes au jardin. Il se décline notamment par la mise en place d'opérations gratuites de broyage des végétaux dans certains centres de recyclage (Bassens, Bordeaux Surcouf, Pessac Bourgaill, St Médard en Jalles) et sur les communes volontaires. | 631 813 € | 631 813 € | Réaliser la prestation | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| CBC Dir exploitation PPGD | BORD - Construction d'un centre de ressources urbain | Construction d'un centre de ressources nouvelle génération | 3 000 000 € | 1 200 000 € | Établir le programme | Accompagner techniquement une démarche/une étude Participer à la démarche/au dispositif |
| CBC Dir exploitation PPGD | MULTI - Plan stratégique déchets 2026 : Mise en place de 6 centres de ressources mobiles | Mise en place de 6 centres de ressources mobiles sur la zone dite blanche telle que prévue dans le Plan Stratégique Déchets. | 800 000 € | 800 000 € | Réaliser la prestation Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Lancer des consultations Initier la démarche Réceptionner les travaux Établir le programme | Accompagner techniquement une démarche/une étude Participer à la démarche/au dispositif |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|--------------------------|---|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| CCB Dir strat et MOA PVB | BORD - Etudes et travaux de la requalification de la Réserve écologique des Barails | La ville de Bordeaux souhaite faire évoluer ce site vers une réserve écologique où la biodiversité est mise en avant (zone de quiétude, observatoire, désimperméabilisation, gestion des espèces exotiques ou horticoles, aménagements d'espaces d'accueil...). Une étude préliminaire est en cours et sera suivi d'un AVP et d'un PRO, puis des travaux. | 3 700 000 € | 1 850 000 € | Participer à l'étude Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Signer une convention | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Signer une convention Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) |
| CCB Dir strat et MOA PVB | BORD - Grand Parc - Renouvellement urbain : requalification du parc, Phases 2 et 3 | | 9 000 000 € | 5 129 599 € | | |
| CCB Dir strat et MOA PVB | BORD - Végétalisation du cimetière de Bordeaux nord | La Ville de Bordeaux possède un cimetière sur la commune de Bruges: cimetière de Bordeaux Nord. Elle souhaite végétaliser le cimetière et travailler sur la perméabilité des allées. La plantation des 3 strates est prévue: arbres, arbustes et herbacées. L'objectif est aussi d'améliorer l'accueil de la biodiversité. Le fonds RI Nature et agriculture permettra de financer les études et travaux, ainsi que les formations des agents. LA ville pourra aussi faire appel au RI 1 million d'arbres. La ville de Bordeaux dispose d'un marché de maîtrise d'oeuvre au Pôle patrimoine végétal et biodiversité que la direction des cimetières pourra mobiliser. L'étude préliminaire est estimée à 10 000 € et le cout des travaux à 150 000€ | 160 000 € | 80 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Participer à l'étude Signer une convention | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) Réaliser l'opération Réaliser l'étude Signer une convention |
| CCD Dir funéraire PVB | BORD - Aménagements cinéraires Cimetières Pins Francs et Bordeaux Nord | Extension du columbarium du cimetière des Pins francs prévue pour l'année 2025 (20 000 € TTC) et extension du columbarium du cimetière de Bordeaux Nord prévu en 2026 (30 000 € TTC). La participation financière de BM sera calculée au vu du RI en vigueur au moment de la demande de fonds de concours de la commune. | 50 000 € | 25 000 € | | |
| CCD Dir funéraire PVB | BORD- Reprise de concessions et emplacements | Un projet de reprises de concessions via la centrale d'achat géré par la DCAP de BX Métropole sur le cimetière de la Chartreuse ; le coût a été estimé à 42 000€ HT par an jusqu'en 2026. La participation financière de BM sera calculée au vu du RI en vigueur au moment de la demande de fonds de concours de la commune. | 151 200 € | 75 600 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Signer une convention Accompagner financièrement le programme | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Signer une convention Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|---------------------|
| CDB Dir strat et MOA ACTE | MULTI - Développement des réseaux de chaleur | <p>Bordeaux Métropole est compétente en matière de réseaux de chaleur publics. Ils permettent de développer les énergies renouvelables et leur bilan carbone est excellent. Ces réseaux nécessitent des investissements élevés. Ils ne peuvent se développer que dans les îlots urbains ou dans les quartiers présentant une densité de besoins de chaleur suffisante.</p> <p>À partir des données de consommation de gaz et des projets de développement urbain, les services métropolitains ont identifié tous les secteurs présentant des besoins de chaleur suffisants pour qu'un réseau de chaleur de plus de 1 GWh soit envisageable.</p> <p>Bordeaux Métropole s'est engagée à étudier l'ensemble des secteurs identifiés puis à conduire jusqu'à leur terme les projets qui s'avèreraient réalisables.</p> <p>La présente action Codev consiste à lister et à suivre l'ensemble des projets en cours ou à engager.</p> <p>I- RESEAUX EN SERVICE</p> <p>1- Hauts de Garonne énergies : Lormont, Cenon, Floirac, Artigues - poursuite des importants travaux de reconstruction des 16 km de réseaux "historiques" - divers développement du réseau, en densification (raccordement de bâtiments existants) et vers des projets urbains neufs - étude de développement vers Artigues Perspective de moyen terme : Intégrer le réseau de chaleur aux réflexions concernant le devenir de l'usine d'incinération des déchets de Cenon</p> <p>2- Plaine de Garonne énergies : Lormont, Cenon, Floirac, Bordeaux - Poursuite de la construction et du développement de ce réseau récemment créé, en particulier dans les zones de projets urbains (Lormont Lissandre et Cascades, Bordeaux Brazza, Bordeaux Niel, EPA Garonne Eiffel, bas-Floirac, plaine sud Garonne)</p> <p>3- Bordeaux Bègles énergie : Bordeaux, Bègles - Poursuite de la construction et du développement de ce réseau récemment crée, en particulier dans les zones de projets urbains (EPA) - Opportunité et faisabilité de l'extension du réseau vers les quartiers Bègles Dorat et Bègles Thorez</p> <p>4- Mériadeck énergie : Bordeaux - Renouveau de l'autorisation d'exploiter le forage géothermique et réflexions associées sur la valorisation de l'eau - Développement du réseau</p> <p>5- Grand parc énergies : Bordeaux, Le Bouscat - Développement commercial de ce nouveau réseau - Travaux de construction du réseau, construction de la chaufferie bois et mise en service de la géothermie</p> <p>6- Saint Médard Hastignan : Saint Médard en Jalles - Suivre l'exploitation du réseau et un développement éventuel vers le collège</p> <p>II - RESEAUX EN COURS</p> <p>7- Mérignac centre énergie - Développement commercial de ce nouveau réseau - Travaux de construction du réseau et de la chaufferie bois</p> <p>8- Le Haillan : Le Haillan, Eysines - Développement commercial de ce nouveau réseau - Travaux de construction du réseau et de la chaufferie bois</p> <p>9- Métropole sud : Bordeaux, Talence, Pessac, Gradignan - Passation de la concession - Etudes opérationnelles - Développement commercial du réseau et partenariat avec l'Université, le CHU et Domofrance - Travaux de construction (réseau, géothermie, chaufferie bois) - Opportunité et faisabilité de l'extension du réseau vers les quartiers Mérignac/Pessac Le Burck, Bègles Vaclav Havel, Villenave d'Ornon Chambéry</p> <p>10- Blanquefort - Suivre les études amont et la poursuite du projet en cas d'issue favorable</p> <p>11- Eysines, Bruges, Le Bouscat - Suivre les études amont et la poursuite du projet en cas d'issue favorable</p> <p>12- Mérignac Aéroparc - Suivre les études amont</p> | 67 400 000 € | 67 400 000 € | | |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---------------------------|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| CDB Dir strat et MOA ACTE | MULTI - Installer des panneaux photovoltaïques sur le foncier communal | Accompagnement en ingénierie et montage juridico-financier pour le déploiement du photovoltaïque sur le patrimoine communal. Etudes de projet et montage juridico-financier proposé par Bordeaux Métropole, en phase amont sur des sites pré-identifiés par les communes. 4 phases structurent cette fiche-action : la proposition des sites par les communes ; l'avis « à dire d'expert » par Bordeaux Métropole ; études de faisabilités sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole avec ou sans l'assistance d'AMO ; études de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole et confié à un AMO ; le suivi et l'assistance pendant la phase travaux. Entre la phase 2 et la phase 3, les sites dont le potentiel est confirmé conduisent la commune et Bordeaux Métropole à s'engager pour la suite. | 2 000 000 € | 2 000 000 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Réaliser l'étude de faisabilité Accompagner financièrement le programme Initier la démarche | Accompagner techniquement une démarche/une étude Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Participer à la démarche/au dispositif Valider les suites opérationnelles de l'étude |
| CDB Dir strat et MOA ACTE | MULTI - Performance énergie-climat du patrimoine communal | Bordeaux Métropole accompagne les communes dans la définition et dans le déploiement de leur stratégie de performance énergétique et de décarbonation du patrimoine communal. Cet accompagnement se décline dans un parcours, en plusieurs phases. Une commune pourra solliciter des accompagnements sur les phases opérationnelles 2 et/ou 3, si elle peut justifier d'avoir déjà réalisé la phase stratégique 1. - 0. Animation territoriale, via le club tertiaire de BM : réunions présentielles ou webinaires, communication d'informations techniques et réglementaires, partages d'expériences - 1. Définition d'une stratégie globale « énergie – climat » sur le patrimoine communal - 1.1 Bilan énergétique patrimonial (avec l'ALEC BM) : permet à la commune d'avoir un bilan global de ses consommations énergétiques par fluide, en ratio spécifique et par profil de bâtiment - 1.2 Aide à la saisie des données du « décret tertiaire » sur l'outil OPERAT (avec l'ALEC BM) : la commune bénéficie d'un accompagnement à la saisie des données sur la plateforme Operat et d'une assistance en cas d'anomalie(s) rencontrée(s) pendant la déclaration Operat - 1.3 Définition d'un plan d'action global pour la rénovation du patrimoine et la décarbonation des équipements de production (avec l'ALEC BM) : il s'agit de définir un plan d'action énergétique et financier par l'élaboration d'une trajectoire générale de la performance énergétique et d'appréhender les solutions à la décarbonation des équipements de production - 1.4 Elaboration d'une politique patrimoniale : conseille la commune (choix de scénarios, calendrier, moyens humains et financiers, scénario d'exploitation, etc.) - 2. Aide à la conduite d'opération par projet de rénovation de bâtiments - 2.1 Audit énergétique programmatique : permet à la commune de définir un budget et un programme de travaux sur les postes liés à la performance énergétique) (avec l'ALEC BM ou prestataire externe) - 2.2 Assistance à la passation de contrats de maîtrise d'œuvre et/ou de travaux de rénovation énergétique (BM) : mise à disposition de la commune de clausiers types - 2.3. Délégation de conduite d'opération de rénovation énergétique de bâtiments (sous réserve d'un accompagnement spécifique désigné – de type SPL ou équivalent) - 2.4. Accompagnement à la valorisation des travaux d'économies d'énergies par l'obtention de certificats d'économies d'énergie - sous réserve d'acquisition des ressources nécessaires à BM - 3. Accompagnement à l'exploitation – maintenance des équipements techniques - 3.1. Assistance à la passation de contrats d'exploitation – maintenance - 3.2. Etude d'opportunité pour la décarbonation des équipements de production (faisabilité de production d'énergie renouvelable : bois, géothermie, pompes à chaleurs, etc.) - 3.3. Bâtiment numérique; mission d'assistance pour la mise en place d'un système d'automatismes de supervision des installations, en collaboration avec la DGNSI dans le cadre du schéma directeur du bâtiment numérique Notes : il faut considérer les coups partis du Codev 5 sur les phases 0, 1.1 et 2.1, décrit ci-dessus, pour les communes de Ambarès, Artigues, Cenon, Eysines, Parempuyre, St Médard, Talence, Villenave, Pessac, Bouliac, Floirac, Le Haillan, Lormont | 4 000 000 € | 4 000 000 € | Valider l'étude Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Valider les études réalisées par le délégataire Participer à l'étude | Valider le programme Participer aux études Accompagner techniquement une démarche/une étude Valider les suites opérationnelles de l'étude Participer à la démarche/au dispositif |
| CDC Dir anim trans ACTE | MULTI - Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions | Dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire à « Penser autrement : se transformer pour accompagner les transitions ». A cet effet, il comprend notamment des actions destinées à encourager la formation et l'information, développer les pratiques de coopérations, et accompagner au changement tous les publics, au premier rang desquels, les habitants, avec une attention particulière aux populations les plus défavorisées et les plus fragiles. L'accompagnement proposé par Bordeaux Métropole en ce sens s'illustre par trois dispositifs majeurs de sensibilisation, de mobilisation et d'actions en faveur des enjeux de transition écologique. Ces dispositifs sont portés par la Métropole, ils ne pourront donc pas faire l'objet d'une demande de subvention. Les dispositifs qui seront détaillés en pièce-jointe sont : - Juniors du développement durable (JDD) : dispositif à destination des écoles du territoire ainsi que des structures du péri et de l'extra-scolaire, par le financement d'interventions en classe ou hors les murs sur l'éducation au développement durable, par la formation d'animateurs ou encore par l'accompagnement de projets type labellisation E3D ou définition projets transition écologique d'établissement péri-extrascolaire. - Ma Rénov : accompagnement des habitants dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement et mise en place de « permanences conseillers rénovation Ma Rénov » (conseil de proximité technique et financier) - Maison Ecocitoyenne de Bordeaux Métropole : mise à disposition des communes de dispositifs d'accompagnement au changement de comportements dédiés à la transition écologique (type les Super Défis) et propose des collaborations sur ces thématiques (recensement, évaluation et partage des bonnes pratiques, d'outils d'exposition, communication, ...). | 4 869 000 € | 1 880 000 € | Accompagner financièrement le programme Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Participer à la démarche/au dispositif |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------------|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| CDC Dir anim trans ACTE | MULTI - Plan climat métropolitain | <p>Bordeaux Métropole a approuvé son plan climat le 30 septembre 2022. Cette nouvelle ambition fixe le cap d'une métropole neutre en carbone à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, chaque acteur du territoire doit pouvoir être mobilisé et impliqué pour co-construire un territoire résilient, inclusif, préservant les ressources naturelles et proche des citoyens. Le plan climat comprend 3 axes, 12 objectifs déclinés en 55 actions.</p> <p>Pour permettre aux communes de s'inscrire dans l'ambition métropolitaine, plusieurs outils sont proposés aux communes. Certains ont été intégrés aux contrats de codev : apport d'une ingénierie pour la rénovation énergétique du patrimoine communal, pour le développement du photovoltaïque et pour la sensibilisation et l'accompagnement des habitants (rénovation de l'habitat, juniors du développement durable, supers défis).</p> <p>En complément, Bordeaux Métropole propose de partager un outil de comptabilité carbone, des formations à destination des élus et des agents telle que la fresque du Climat et celles à créer avec le Labo des transitions, la coopérative carbone (outil de développement de projets locaux financés par des crédits carbone), de réaliser avec le soutien de l'ALEC des bilans énergétiques, également de co-construire une bibliothèque des initiatives qui permettra de valoriser les initiatives locales à des fins de répliquabilité, d'élaborer des programmes d'animations partagés avec les associations... Ces dispositifs seront construits en 2023 et 2024 avec le soutien des communes volontaires.</p> <p>Un état des lieux des besoins des communes sera réalisé pour déterminer avec chacune un programme de travail pour identifier les actions portées par les communes qui permettent d'atteindre les objectifs du Plan climat métropolitain. Les communes seront invitées à participer au forum annuel des partenaires du Plan climat.</p> | 0 € | 0 € | <p>Initier la démarche</p> <p>Réaliser l'étude</p> <p>Assurer une assistance technique/ingénierie/animation</p> | <p>Participer à la démarche/au dispositif</p> <p>Valider le programme</p> <p>Signer une convention</p> |
| FBA Dir inno amén numérique | BORD - Projet Wifi social : Installation de bornes d'accès Wifi gratuit | <p>Dans le cadre de ses actions en matière d'inclusion numérique et d'aménagement numérique du territoire, Bordeaux Métropole souhaite déployer des points d'accès Wifi gratuits au service des plus démunis sur son territoire.</p> <p>Dans un premier temps, les quartiers prioritaires de la politique de la Ville sont ciblés dans la mesure où ils concentrent les zones défavorisées et leurs habitants.</p> <p>Il s'agira d'installer des points d'accès Wifi, disposant dans la mesure du possible de prises de recharge de téléphones / tablettes, d'un abri et de panneaux solaires d'alimentation électrique. Une réflexion sera menée pour proposer des animations et des aides régulières sur ces points dans le cadre de la politique d'inclusion numérique. Afin de maximiser le nombre de sites installés, l'installation des bornes, quand cela sera possible, se fera au niveau de mobiliers urbains déjà existants (abris bus, lieux de convivialité, ...).</p> <p>De son côté, la Ville de Bordeaux a retenu le projet "Bornes de recharge solaires et Point Wifi" proposé par l'association Les Gratuits Gironde Solidarité dans le cadre de son budget participatif. Elle prévoit d'installer de tels points d'accès Wifi, situés hors périmètre des quartiers prioritaires de la politique de ville et finance à hauteur de 165 000 € ce projet dans le cadre des contrats de Codev.</p> | 165 000 € | 165 000 € | <p>Lancer des consultations</p> <p>Participer à l'étude</p> <p>Réaliser l'étude de faisabilité</p> <p>Réaliser les travaux</p> <p>Réaliser les études préalables</p> <p>Réaliser le projet (phase PRO/DCE)</p> <p>Réceptionner les travaux</p> <p>Assurer une assistance technique/ingénierie/animation</p> <p>Réaliser l'étude</p> <p>Réaliser les études d'avant projet (AVP)</p> <p>Établir le bilan financier de l'opération</p> <p>Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</p> <p>Réaliser la prestation</p> | <p>Accompagner financièrement le programme</p> |
| FBA Dir inno amén numérique | MULTI - Projet Wifi social : Installation de bornes d'accès Wifi gratuit | <p>Dans le cadre de ses actions en matière d'inclusion numérique et d'aménagement numérique du territoire, Bordeaux Métropole souhaite déployer des points d'accès Wifi gratuits au service des plus démunis sur son territoire.</p> <p>Dans un premier temps, les quartiers prioritaires de la politique de la Ville sont ciblés dans la mesure où ils concentrent les zones défavorisées et leurs habitants.</p> <p>Il s'agira d'installer des points d'accès Wifi, disposant dans la mesure du possible de prises de recharge de téléphones / tablettes, d'un abri et de panneaux solaires d'alimentation électrique. Une réflexion sera menée pour proposer des animations et des aides régulières sur ces points dans le cadre de la politique d'inclusion numérique. Afin de maximiser le nombre de sites installés, l'installation des bornes, quand cela sera possible, se fera au niveau de mobiliers urbains déjà existants (abris bus, lieux de convivialité, ...).</p> <p>La Métropole dispose d'un budget de 350 K€ sur la période 2024/2026 pour mettre en place ces lieux d'accès Wifi avec leurs mobiliers urbains afin de desservir quelques zones dans certains QPV.</p> <p>Les communes qui souhaiteraient de tels points d'accès Wifi, mais situées hors périmètre des quartiers prioritaires de la politique de ville, pourront conventionner avec la Métropole pour financer l'installation de points d'accès homogènes et en cohérence avec ceux installés dans le cadre des contrats de Codev.</p> | 300 000 € | 300 000 € | <p>Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</p> <p>Réaliser les études préalables</p> <p>Réaliser les travaux</p> <p>Réaliser la prestation</p> <p>Réaliser l'étude de faisabilité</p> <p>Lancer des consultations</p> <p>Réceptionner les travaux</p> <p>Initier la démarche</p> <p>Réaliser le projet (phase PRO/DCE)</p> <p>Réaliser les études d'avant projet (AVP)</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Réaliser l'étude</p> <p>Établir le bilan financier de l'opération</p> | <p>Participer à la démarche/au dispositif</p> |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|--------------------------|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| HAB Dir prévention | MULTI - Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) | Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise à jour et l'harmonisation des Plans Communaux de Sauvegarde pour la gestion de tout événement de risques majeurs auxquels sont soumises les communes métropolitaines. Conformément au rapport en bureau du 5 mai 2022, cette action est co-financée par Bordeaux Métropole et des crédits FEDER, le reste à charge étant financé par une participation forfaitaire de 2 500 € par commune. | 200 000 € | 70 000 € | Initier la démarche Accompagner financièrement le programme Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Participer à l'étude Réaliser le projet (phase PRO/DCE) | Valider les suites opérationnelles de l'étude Participer à la démarche/au dispositif Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Valider le programme Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Accompagner financièrement le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Avenue Dassault et rue Lavignolle | Dans le cadre du PUP approuvé en 2017, aménagement des 2 voies en accompagnement du programme COVIVIO en cours de construction sur l'ancienne parcelle IBM. Rue Lavignolle : création d'une voie verte et trottoirs, aménagements paysagers, reprise de l'éclairage Avenue Dassault : création de trottoirs et aménagements paysagers, plateau et traversée du tramway en continuité de la venelle du programme Covivio, reprise de l'éclairage. Suite aux études menées au codev 5: - Finalisation du dossier de consultation des entreprises - Réaliser les travaux | 1 800 000 € | 1 750 000 € | Réaliser les travaux Réceptionner les travaux Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) | Accompagner financièrement le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Avenue des 40 Journaux - travaux | Aménagement de l'avenue des 40 Journaux Suite aux actions menées au codev5: - confirmation de la décision de faire - Préparation du Dossier de consultation des entreprises - Travaux voirie à réaliser | 4 100 000 € | 3 800 000 € | Réceptionner les travaux Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Prendre la confirmation de décision de faire Réaliser les travaux | Accompagner financièrement le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Benauges - Renouveau urbain - rue du Recteur Thamin et rue Professeur Calmette - études | Réalisation d'études de deux voiries identifiées au regard des planning des opérations du PRU Joliot-Curie et inscrites dans la convention ANRU, selon les principes d'aménagement du plan guide : - secteur Cité Blanche : rue du Recteur Thamin et Professeur Calmette - en coordination avec l'aménagement du parc de la Cité Blanche et la réhabilitation des bâtiments de CDC Habitat et les constructions sur la parcelle de l'ancien collège Ellul. Financement à 95 % par le budget de la Direction de l'Habitat et 5% FIC. | 2 315 000 € | 155 000 € | Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les études préalables Réaliser les études d'avant projet (AVP) Lever les préalables fonciers Établir le programme | Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Mener la concertation Valider le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Benauges - Renouveau urbain - rue Galin : études et travaux | Réalisation d'études et de travaux de deux voiries identifiées au projet de renouvellement urbain Joliot-Curie et inscrites dans la convention ANRU, selon les principes d'aménagement du plan guide : - secteur Galin : rue Galin au droit de la piscine et du stade Financement à 95 % par le budget de la Direction de l'Habitat et 5% FIC. | 1 480 000 € | 1 424 000 € | Réaliser les études d'avant projet (AVP) Lever les préalables fonciers Réceptionner les travaux Prendre la confirmation de décision de faire Réaliser les travaux Réaliser le projet (phase PRO/DCE) | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts...) Mener la concertation Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Benauges - Renouveau urbain - rue Professeur André Lambinet - études et travaux | Réalisation d'études et de travaux de deux voiries identifiées au projet de renouvellement urbain Joliot-Curie et inscrites dans la convention ANRU, selon les principes d'aménagement du plan guide : - secteur Cité Blanche : rue Professeur André Lambinet - en coordination avec l'aménagement du boulevard Joliot-Curie, le parc de la Cité Blanche et la réhabilitation des Tours de CDC Habitat Financement à 95 % par le budget de la Direction de l'Habitat et 5% FIC. | 1 852 000 € | 1 765 000 € | Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser les travaux Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réceptionner les travaux Prendre la confirmation de décision de faire Lever les préalables fonciers | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts...) Mener la concertation Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|--------------------------|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Benaue - Renouveau urbain - rue Professeur Vincent, rue Dr Yersin, rue Alexander Fleming - études | Réalisation d'études de deux voiries identifiées au regard des plannings de réalisation des opérations du PRU Joliot-Curie et inscrites dans la convention ANRU, selon les principes d'aménagement du plan guide : - secteur Yersin : rue Professeur Vincent, Dr Yersin, Alexander Fleming - en coordination avec la réhabilitation du centre commercial, des bâtiments de CDC Habitat et Aquitanis et les constructions sur la parcelle de l'ancien collège Ellul. Financement à 95 % par le budget de la Direction de l'Habitat et 5% FIC. | 3 126 000 € | 200 000 € | Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Lever les préalables fonciers Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser les études préalables Établir le programme Réaliser les travaux | Mener la concertation Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Valider le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Brazza : Allée des Coteaux (lanière 3) | L'allée des Coteaux est située au nord du projet Brazza sera strictement dédiée aux modes de déplacements actifs et très arborée. Ces espaces publics sont au cœur du projet urbain Brazza, avec la volonté de prolonger le Parc aux Angéliques à l'intérieur du quartier par le biais des Lanières. Ces espaces publics majeurs du quartier accueillent les cheminements piétons, les pistes-cyclables et les transports en commun. Des pelouses, composées d'espèces inféodées aux prairies basses, accompagnent ces boisements. Elles peuvent avoir des mélanges spécifiques propres à des pelouses de prairies basses. | 5 971 250 € | 5 971 000 € | Lever les préalables fonciers Réaliser l'étude Réaliser les travaux Établir le programme | Valider le programme Accompagner financièrement le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Brazza : Allée du Fleuve (lanière 1) | Cette première Lanière, la plus importante (2,25 Ha), est au débouché du Pont Jacques Chaban-Delmas. Elle se compose d'un mail arboré dense traversé par la future circulaire de Boulevards (Bex), un axe cyclable structurant ainsi qu'un cheminement piéton. Cette lanière ne sera pas circulée par les VL. Le démarrage des travaux est conditionné à la maîtrise du foncier par Bordeaux Métropole. | 14 073 000 € | 7 304 080 € | Établir le programme Lever les préalables fonciers Réaliser l'étude | Valider le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Brazza : dépenses globales | Cette fiche vise à intégrer les aménagements/configurations provisoires indispensables à la viabilisation et l'accessibilité des premiers îlots construits. Cette provision financière pourra éventuellement permettre la collecte de données d'entrée spécifiques préalablement à la réalisations des autres espaces publics de Brazza faisant l'objet de fiches CODEV distinctes. | 1 000 000 € | 1 000 000 € | Réaliser l'étude Réaliser les travaux | |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Brazza : Place André Chédid | La place A.Chédid est un espace public structurant de l'opération Brazza. Située entre deux importantes opérations d'aménagement, elle assure un maillage paysager et naturel mais aussi un espace de respiration planté et dédié aux modes actifs. Elle accueillera aussi un équipement public (la Maison du Vélo) qui sera implanté au droit du futur réseau express vélo. | 8 871 500 € | 8 771 500 € | Réaliser l'étude Lever les préalables fonciers Établir le programme Réaliser les travaux | Valider le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD-Brazza : Rue des Queyries - travaux | Bordeaux Métropole prévoit la réalisation du prolongement de la rue des Queyries jusqu'au boulevard Chaigneau, pour une livraison en 2023 dans une configuration provisoire, afin de permettre la desserte et la viabilisation du futur quartier Brazza. Pour rappel, le foncier n'est, à ce jour, pas maîtrisé sur la totalité du tracé. | 8 740 000 € | 1 300 000 € | Lancer des consultations Lever les préalables fonciers Réaliser les travaux | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Brazza : rue Marie Marvingt | Le projet consiste à créer le tronçon Ouest de la rue Marie Marvingt entre la rue des Vélos et le Quai de Brazza. Le tronçon Est étant réalisé sous maîtrise d'ouvrage Domofrance. Le démarrage des travaux est conditionné à la maîtrise du foncier. | 4 371 250 € | 4 371 250 € | Réaliser les travaux Lever les préalables fonciers Réaliser l'étude Établir le programme | Valider le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD-Bus Express actions d'accompagnement sur Caudéran | actions d'accompagnement d'aménagement et circulation sur Caudéran | 1 470 000 € | 1 470 000 € | Réaliser l'étude Réaliser les travaux | Participer à la démarche/au dispositif |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Claveau - Renouveau urbain - rue Francis Jammes - études | Déclinant le plan guide du quartier Claveau, les études de requalification de la rue Francis Jammes auront pour objectif de redonner une coloration de cité jardin, en cohérence avec les travaux effectués rue Léon Blum. Financement à 95 % par le budget de la Direction de l'Habitat et 5 % du FIC. | 1 500 000 € | 100 000 € | Réaliser les études préalables Établir le programme Prendre la confirmation de décision de faire Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les études d'avant projet (AVP) Lever les préalables fonciers | Valider le programme Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Mener la concertation |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Claveau - Renouveau urbain - rue Léon Blum - travaux | Conformément à la convention, la requalification de la rue selon les orientations du plan guide de Claveau a démarré en mars 2023 pour la partie VRD. Suite aux travaux VRD, se dérouleront fin 2023 et début 2024 les travaux de plantation. Les travaux de finalisation permettront pendant les 3 années suivantes de conforter les nouvelles plantations. Financement à 95 % par le budget de la Direction de l'Habitat et 5 % du FIC. | 2 040 000 € | 515 000 € | Réceptionner les travaux Réaliser les travaux | |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|--------------------------|---|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Claveau - Renouveau urbain - rue Louis Beydts - études | Déclinant le plan guide du quartier Claveau, les études de requalification de la rue Louis Beydts auront pour objectif de redonner une coloration de cité jardin, en cohérence avec les travaux effectués rue Léon Blum. Financement à 95 % par le budget de la Direction de l'Habitat et 5 % du FIC. | 1 000 000 € | 100 000 € | Réaliser les études préalables Lever les préalables fonciers Prendre la confirmation de décision de faire Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les études d'avant projet (AVP) Établir le programme | Mener la concertation Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Valider le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD_ Continuité écologique de la Jalle et sécurisation de l'Avenue Labarde | Le projet prévoit le réaménagement de l'Avenue Labarde entre le Giratoire de la Jallère et le carrefour avec l'Avenue du Golf. Il comprend une reprise totale du profil en travers en vue de : - Limiter les vitesses de circulation - Sécuriser l'accès et le contrôle lors d'évènements culturels et sportifs au Matmut Atlantique - Limiter le stationnement sauvage lors d'évènements - Assurer une continuité cyclable - Restaurer les continuités écologiques par la plantation d'arbres et la création de passages à faune | 4 600 000 € | 4 450 000 € | | |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Etude de circulation sur Bordeaux Sud : Yser, Bègles, Marne, Amédée St Germain | Dans la continuité des projets et réflexions déjà engagées (mise à sens unique du cours de la Somme, expérimentation de la rue de Bègles, parvis de la gare Saint-Jean, projet de vélo-rue, etc.), la métropole et la ville de Bordeaux poursuivent la réflexion sur le quadrant Sud de Bordeaux afin de stabiliser un plan de circulation à l'échelle du secteur permettant la mise en œuvre des objectifs d'apaisement et de végétalisation de la ville et le lancement de futurs projets d'aménagement. | 50 000 € | 50 000 € | Réaliser l'étude | Mener la concertation Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Etude urbaine des secteurs diffus à Caudéran | Etude urbaine visant à maîtriser le développement des secteurs diffus à Caudéran en intégrant des ambitions de mixité, proximité (équipements, espaces verts...), encadrement des projets privés et qualité urbaine (sur la base de l'étude des AOS délivrées ces dernières années). | 200 000 € | 200 000 € | Accompagner financièrement le programme Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Assurer une veille foncière Réaliser l'étude pré opérationnelle Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) | Mener la concertation Valider les suites opérationnelles de l'étude Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Valider le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Etude urbaine et paysagère du quartier de Mériadeck | Etude urbaine et paysagère du quartier de Mériadeck élargi : vision globale des enjeux de mobilité, animation / intensité urbaine, paysage, patrimoine, renouvellement urbain (...) à l'échelle architecturale et urbaine et définition d'actions et modes de faire prioritaires et cohérents entre les différents acteurs | 200 000 € | 200 000 € | Accompagner financièrement le programme Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Établir le programme Valider l'étude Réaliser l'étude Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) | Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Valider le programme Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Mener la concertation Valider les suites opérationnelles de l'étude Participer aux études |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - PAE Bassins à flot : espaces publics de l'arrière-base | Aménagement des espaces publics de l'arrière-base en fonction des permis de construire accordés. La Métropole s'engage à réaliser les études et travaux conformément à la convention de co-maîtrise d'ouvrage, et à conduire les acquisitions foncières auprès du Port. La Ville s'engage à verser la contribution prévue à la convention de co-maîtrise d'ouvrage et à participer aux frais de maîtrise d'œuvre, d'OPC et de CSPS. A titre indicatif sous réserve de levée des préalables et d'avancement des opérations, il s'agira : - de poursuivre les études et la réalisation, par phase, de la rue Michel Slitinsky ; - de poursuivre les études et lancer la réalisation par phase, du parc 3.8 ha ; - de poursuivre l'aménagement de l'allée Alexandra David Neel. | 11 400 000 € | 10 500 000 € | Réceptionner les travaux Réaliser les travaux Réaliser l'étude | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Accompagner financièrement le programme Participer aux études |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|--------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|---|
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - PAE des Bassins à Flot- Aménagement de la plaque portuaire | Aménagement des espaces publics de la plaque portuaire autour des bassins à flot. Bordeaux métropole s'engage à réaliser les études et travaux conformément à la convention de Co-Maîtrise d'ouvrage et en fonction des transferts de foncier du Port. La ville s'engage à verser la contribution prévue à la convention de co-maîtrise d'ouvrage et à participer aux frais de MOE, OPC et SPS. Déclinaison des études en fonction des secteurs opérationnels du PAE et des libérations foncières, travaux idem. | 25 412 000 € | 6 100 000 € | Prendre la confirmation de décision de faire Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Lever les préalables fonciers Réaliser les travaux Réaliser les études d'avant projet (AVP) | Participer à la démarche/au dispositif Valider les suites opérationnelles de l'étude Participer aux études Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - PAE des Bassins à flot : Espaces publics secteurs Bacalan et Chartrons | Aménagement des espaces publics de cœur d'îlots, voies nouvelles et sentes pour les permis de construire accordés sur les secteurs Bacalan et Chartrons, requalification des voies existantes au fur et à mesure de la fin des chantiers immobiliers. La Métropole s'engage à réaliser les études et travaux conformément à la convention de co-maîtrise d'ouvrage, et à poursuivre les acquisitions foncières. La Ville s'engage à verser la contribution prévue à la convention de co-maîtrise d'ouvrage et à participer aux frais de maîtrise d'œuvre, d'Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) et de Coordination, sécurité et protection de la santé (CSPS). A titre indicatif sous réserve de levée des préalables et d'avancement des opérations : - sente Marie-Galante, sente des Gabarres ; - place Alice Girou, parvis Bamako ; - requalification des rues Bourbon (phase 3), A. Dulamon, Boileau, Etrangers (trottoir sud), Delbos (trottoir nord), Armand Lalande | 30 000 000 € | 4 700 000 € | Réaliser les équipements du PEP sous sa maîtrise d'ouvrage | Accompagner financièrement le programme Participer aux études |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Place Stalingrad, tête de Pont de pierre | La requalification de la Place de Stalingrad, Tête du Pont de pierre, vise à maintenir la fonction de pôle d'échange multimodal tout en améliorant la continuité et la sécurité des itinéraires cyclables (REVE 4 et 5) et en créant une continuité du parc aux Angéliques. Suite aux lever des préalables réglementaires, aux études de maîtrise d'œuvre - avant-projet, projet et ACT -, les travaux sont envisagés courant 2025 en coordination avec les travaux du pont de Pierre (2024/2025) | 3 800 000 € | 3 600 000 € | Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réceptionner les travaux Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser les études d'avant projet (AVP) Mener la concertation Prendre la confirmation de décision de faire Réaliser les travaux | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts...) Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Mener la concertation Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Prolongement de l'avenue de Tourville - Création d'une nouvelle voie | - Aménagement du prolongement de l'avenue de Tourville en accompagnement de l'accueil d'entreprises sur les terrains du Port et de la pérennisation de l'aire de grand passage - Requalification d'une partie de l'avenue de Tourville existante (à partir de la l'avenue de Surcouf) afin de végétaliser, apaiser et sécuriser la zone tout en garantissant la continuité cyclable - Création d'une voie verte avec connexion cyclable à la piste Bordeaux-Lacanaud. | 4 025 000 € | 3 460 000 € | Réaliser les travaux Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) | |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - PRU Grand Parc: Prolongement rue Schweitzer phase 2 | La phase 1 du prolongement de la rue du Dr Schweitzer a été réalisée au codev4, elle a consisté à réaliser la voie et en partie les trottoirs. La phase 2 permettra la finalisation du trottoir au sud de la voie . Ces travaux ne pourront être réalisés qu'après démolition de l'annexe A par la ville, ces démolitions sont prévues en 2023 / 2024. Opération soumise donc à un préalable réalisé par la Ville. | 80 000 € | 80 000 € | Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les travaux | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts...) |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|--------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - PRU Grand Parc: Rue Artus | Requalification de la section de la Rue Artus. L'aménagement de la rue Artus consistera à aménager la "porte d'entrée" du quartier du Grand Parc depuis les boulevards en direction de la bande ludique du parc déjà aménagé. Ces travaux sont aussi nécessaires compte tenu de la construction de l'îlot Godard en 2023. Les études (EP) ont été réalisées en 2023. | 920 000 € | 920 000 € | Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser les travaux Réaliser le projet (phase PRO/DCE) | Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Céder ou acheter le foncier Accompagner financièrement le programme Faire de la réserve foncière Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD- PRU Grand Parc Rue Coty | Requalification de la rue René Coty située entre la rue Mandron et la rue Trébod Sud . Les travaux de la rue Trébod prévus en 2026/2027 permettront un apaisement des déplacements par l'aménagement des espaces pour les modes doux . Aussi les études pour la rue Coty permettront de définir un aménagement dans la continuité et la cohérence de la rue Trebod sud, en prolongeant notamment les itinéraires pour les modes doux. . | 800 000 € | 100 000 € | Réaliser les études préalables Réaliser les études d'avant projet (AVP) | Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - PRU Grand Parc: Rue Schuman | Requalification de la section de la Rue Schuman . Cette rue dessert de nombreux équipements de quartier, notamment la bibliothèque, le centre d'animation, le Parc du Grand Parc mais aussi les projets d'aménagement du centre commercial Europe et de la tour CPAM. Les études EP sont en cours en 2023. Les travaux se réaliseront en 2 phases. La phase 1 concerne la section ouest de la rue entre les rues Mandron et Trébod. Pour mémoire la phase 2 à réaliser après 2027 et après les travaux du centre commercial Europe et le la tour CPAM concernera la partie Est de la rue Schuman. | 2 200 000 € | 1 210 000 € | Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les travaux Réaliser les études d'avant projet (AVP) | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - PRU Grand Parc: Rue Schweitzer | Le prolongement de la rue Schweitzer a été réalisée en 2021, la rue Finlay a été réhabilitée en 2018 et finalisée par un parvis en 2021. La section de la rue Schweitzer située entre le prolongement et la rue Finlay est très dégradée, aussi les travaux de réhabilitation sont nécessaires, ils permettront des déplacements sécurisés pour tous les modes sur l'ensemble de la rue et de végétaliser ces espaces. Les études AVP ont été réalisés en 2023. | 475 000 € | 475 000 € | Réaliser les travaux Réaliser le projet (phase PRO/DCE) | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - PRU Grand Parc: Rues Lévêque et Manés | La rue François Lévêque accueillera l'extension de la polyclinique de Bordeaux Nord dont l'ouverture au public est programmée mi 2023. Aussi la requalification de cette rue et celle de la rue Manés ont été étudié (AVP) en 2023 afin de réaliser dans un premier temps les travaux de la section Nord de la rue Francois Lévêque après la réalisation des travaux de l'extension de la polyclinique , puis en phase 2 la section sud et la rue Manés après la réhabilitation de l'immeuble D par le bailleur social. | 2 700 000 € | 2 610 000 € | | |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|--------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - PRU Grand Parc: Rue Trébod Sud | Requalification de la section de la Rue Trébod Sud située entre les rues Schuman et Mandron. Cette rue dessert de nombreux équipements de quartier, notamment le collège, le gymnase et la bibliothèque de quartier. Les études EP sont en cours en 2023. | 2 000 000 € | 2 000 000 € | Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les travaux | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - PRU les Aubiers - Le Lac. Etudes et travaux de voirie et d'espaces publics. | Les études de maîtrise d'oeuvre se poursuivent, supervisées dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage confié au cabinet SETEC organisation. .La programmation des travaux de voirie et d'espaces publics correspondants est elle aussi étroitement liée à l'avancement des différentes opérations de logement des bailleurs et opérateurs intervenant conjointement sur le périmètre de rénovation urbaine des Aubiers le Lac, ainsi qu'au planning de réalisation des équipements publics (sportifs, scolaires etc). Les travaux consistent en le réaménagement de voies existantes, le prolongement de certaines voiries pour le désenclavement du quartier, la réalisation d'espaces publics de qualité pour améliorer la convivialité, la création de circulations douces etc. Ces opérations sont inscrites à la convention PNRU (Programme national pour la rénovation urbaine). Participation du FIC à hauteur de 5 %. | 32 232 172 € | 23 328 208 € | Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réceptionner les travaux Prendre la confirmation de décision de faire Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les travaux | Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC Accompagner financièrement le programme Mener la concertation Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Participer aux études |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Quais rive droite (entre rue Reignier et boulevard Ricard) | Aménagement des quais rive droite entre la rue Reignier et le boulevard Ricard, hors giratoire et hors ouvrage SNCF. La requalification des quais vise à assurer les continuités urbaines, paysagères et fonctionnelles entre le parc aux angéliques, le quartier Brazza et le quartier Bastide Niels. Suites aux actions menées au codev 5: - Validation du dossier d'autorisation environnementale - Confirmation de décision de faire - Dossier de consultation des entreprises - Réaliser les travaux Coût total de l'opération : 22,8M€ dont 16,75 M€ inscrit sur la durée du codev 6 Phasage travaux prévisionnel : - séquence sud (entre rue Reignier et Rue Jacquet de la Guerre): 2025 à mi 2026 - séquence nord (entre rue Jacquet de la Guerre et boulevard Ricard): démarrage travaux envisagé mi 2026 sous réserve de la DUP Brazza. | 22 800 000 € | 18 800 000 € | Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Réaliser les travaux Prendre la confirmation de décision de faire Réceptionner les travaux Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Lever les préalables fonciers | Accompagner financièrement le programme |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Recentes PNRQAD - Travaux des rues de Lalande et Labirat | En complément des travaux sur les rues Préssensé, Kléber, Ravez et Leyteire, Broca et Gratiolet, et en fonction des crédits restant disponibles au titre de la convention PNRQAD, travaux pour l'achèvement de la trame douce de [Re]Centres pour les rues identifiées dans la convention et dans l'appel à projets trame douce : achèvement rue Lalande, Labirat | 450 000 € | 430 000 € | Réaliser les travaux Réceptionner les travaux | |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Requalification de la rue de Pessac - Travaux | A la suite de l'expérimentation de la mise à sens unique en 2023, requalification de la rue de Pessac entre les rues Costedoat et F. Audeguil : réalisation des aménagements définitifs avec amélioration des modes doux et et végétalisation des rives en visant à limiter le coût des travaux. Réalisation des travaux. | 3 300 000 € | 3 200 000 € | Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les travaux | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Mener la concertation |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Requalification des allées de Tourny - Etudes et travaux | La métropole et la ville de Bordeaux souhaitent réinvestir et requalifier les allées de Tourny en mettant les usages et les usagers au cœur du projet et en tenant compte du contexte patrimonial sensible et de l'histoire des lieux pour créer un lieu de vie en phase avec les nouveaux usages et les orientations politiques. Le projet poursuivra ainsi trois principaux objectifs : - apaiser les allées, pour améliorer le cadre de vie, favoriser les usages nouveaux et faciliter les déplacements doux ; - végétaliser les allées, et contribuer ainsi au plan « Bordeaux Grandeur Nature », pour créer un îlot de fraîcheur à l'échelle du quartier ; - animer les allées pour créer un lieu alliant l'exceptionnel et le quotidien. Il s'agira donc d'investir rapidement le lieu, d'améliorer ce dernier par des aménagements simples et rapides en se concentrant dans un premier temps sur l'apaisement de la circulation automobile, le désenclavement de l'espace public et le confortement des allées plantées en donnant des meilleures conditions au développement des arbres et en diversifiant la végétation par des strates basses, puis d'occuper le lieu par l'installation d'une base-vie sur le site permettant d'aller au-devant de la population pour co-construire et préfigurer le projet in situ et enfin de mettre en œuvre le projet. | 9 000 000 € | 9 000 000 € | Réaliser les travaux Établir le programme Réaliser l'étude Établir le bilan financier de l'opération | Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Participer aux études Mener la concertation Participer à la démarche/au dispositif Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------------|---|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD - Requalification du cours de la Somme - Etudes et travaux | A la suite du plan d'urgence vélo, requalification du cours de la Somme entre la place de la Victoire et la barrière de Toulouse hors barrière et place Nansouty : réalisation des aménagements définitifs avec intégration du Réseau Express Vélo selon les standards d'aménagement du plan vélo et végétalisation des rives en visant à limiter le coût des travaux. Réalisation des études et travaux. | 9 600 000 € | 6 400 000 € | Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les travaux | Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Mener la concertation Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD_Rue Léo Saignat | Le projet prévoit la requalification générale de la Rue Léo Saignat entre le giratoire Campeyrat et le carrefour en Y de la Rue de Cheminade à Bordeaux. Il permettra ainsi de : - D'apaiser la circulation par le repositionnement du giratoire et la création de plateaux - De sécuriser et d'améliorer les liaisons cyclables par la création d'une voie verte et d'une piste cyclable - De lutter contre les îlots de chaleur urbains par la plantations de 51 arbres, de nombreux arbustes et vivaces - De supprimer le stationnement sauvage lors d'événements au Stade Chaban-Delmas - De créer un parvis et une continuité verte au Jardin de la Béchade - D'éloigner la circulation des habitations | 1 950 000 € | 1 950 000 € | | |
| HBB Dir dév et amén - Bx | BORD-séquence 1 des quais - Miroir d'eau | résorption de la discontinuité cyclable et sécurisation des quais | 100 000 € | 100 000 € | Réaliser les études d'avant projet (AVP) | Participer à la démarche/au dispositif |
| HBB Dir dév et amén - Bx | MULTI- PRU JOLIOT CURIE - Boulevards Joliot Curie et de l'Entre Deux Mers | BM s'engage dans la poursuite des études, la levée des préalables et à un commencement des travaux sur les boulevards Joliot Curie et Entre 2 Mers. L'objectif est de requalifier cet axe en boulevard urbain avec une forte dominante paysagère ainsi qu'une priorité donnée aux TC et modes doux. Un phasage travaux devra être défini en cohérence avec les plannings des projets connexes, et dans un souci de les réaliser sur les villes de Bordeaux, Cenon et Floirac dans la même temporalité. Le coût global de l'opération (25 000 000 €) est réparti ainsi : - sur la partie Bordeaux : 15 000 000€ (60%) - sur la partie Cenon / Floirac : 10 000 000€ (40%) Les villes auront à leur charge le coût des travaux d'éclairage public (50%, le reste est financé dans le cadre du CODEV voies de catégorie 2). Ce projet a deux chefs de projet BM : Claire Lhote du PT Bordeaux et Magali Cuesta du PTRD qui compléteront la présente fiche en collaboration, Claire sur le codev de Bordeaux et Magali sur celui de Cenon et Floirac. | 25 000 000 € | 24 000 000 € | Réaliser les travaux Réceptionner les travaux Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Lever les préalables fonciers Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Mener la concertation | Participer à la démarche/au dispositif Réaliser les suites opérationnelles de l'étude Signer une convention Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain |
| HDB Dir dév et amén - Ouest | MULTI - Aménagement de l'accès au futur centre aqualudique | Aménagement de la desserte tous modes de déplacements pour l'accès au futur centre aqualudique, au futur data center, et réalisation de cheminements piétons et cyclables s'inscrivant dans le cadre de l'aménagement du tour du Lac. La desserte du futur équipement nécessite des aménagements qui devront veiller à être accessibles en continu et à minimiser les contraintes liées à l'exploitation du grand stade et des autres équipements (parc des expositions notamment) présents à proximité. Il convient de prendre en compte dans le cadre de ce projet la sensibilité écologique du site et de son environnement ainsi que les mesures compensatoires mises en œuvre à proximité immédiate et sur le tracé du futur accès. Ces mesures de compensations (existantes et à créer) liées au projet du Grand Stade et de l'atelier de maintenance du tram sont précisées dans le plan de gestion et les arrêtés préfectoraux et ministériels. La direction des espaces verts et la direction de la nature ainsi que le gestionnaire de ces espaces sont associés pour s'assurer de la conformité auprès des services de l'Etat. La direction de la nature a déposé un dossier "cas par cas" en mars 2023, probablement suivi d'un dossier d'étude environnementale : ces dossiers comprennent à la fois l'emprise du futur centre aqualudique, celle du futur data center, et celles des aménagements d'accès et de cheminements. Le projet s'appuie sur l'étude de déplacements réalisée en 2020, ainsi que sur l'étude de programme validée en comité de pilotage du 21 mars 2023. Ont été validées les séquences suivantes : - 1 : cheminement piéton suivant l'itinéraire REVE 3 le long du boulevard Chaban-Delmas entre le rond-point de l'Emulation nautique et le carrefour avec la voie de la Jalle Noire ; - 2 : voie de la Jalle Noire : réouverture de la voie, cheminements piéton et cyclable ; - 4 : accès au data center et poursuite du cheminement tour du Lac ; - la réalisation du cheminement piéton longeant le REVE 3 entre le passage sous la rocade et le giratoire de l'Emulation nautique a été ajoutée lors du COPIL (travaux). Les études sont réalisées par la direction mobilités. La séquence 3 (allée du Bois) nécessite d'être réétudiée ; elle relève des FIC communaux à 50/50. Les études préliminaires et AVP sont réalisées sur le codev 5. Le codev 6 prévoit la poursuite des études de maîtrise d'œuvre (PRO/DCE) et la réalisation des travaux, en plusieurs phases, à préciser selon le calendrier de livraison du centre aqualudique. | 2 800 000 € | 2 800 000 € | Réaliser les travaux Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les études d'avant projet (AVP) Établir le bilan financier de l'opération Prendre la confirmation de décision de faire Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réceptionner les travaux | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Participer aux études Participer à la démarche/au dispositif Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Accompagner techniquement une démarche/une étude Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC Valider les suites opérationnelles de l'étude |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| HDB Dir dév et amén - Ouest | MULTI - Place Mondésir - Réaménagement | Coup parti : les études de programme visant le réaménagement de la place Mondésir ont abouti à l'établissement de scénarios d'aménagement. Il importe de valider la pertinence d'un de ces scénarios au regard des contraintes de circulations de la place ; les études préliminaires sont été lancées à l'automne 2023, ainsi que la concertation réglementaire. Les études d'AVP sont lancées en suivant et s'achèveront courant 2024. Objet de la négociation : La suite des études, les levées de préalables et les éventuelles levées de préalables fonciers, les appels d'offres de travaux et la réalisation des travaux. Le projet doit permettre l'intégration de l'itinéraire REVE 10 (axes avenue de la République, avenue d'Arès est, avenue de la Marne), ainsi que de l'itinéraire vélo structurant en direction du centre-ville de Mérignac (avenue d'Arès ouest), la prise en compte de cheminements piétons confortables et sécurisés. Les arbres existants seront préservés autant que possible. La désimperméabilisation et la renaturation des espaces, et l'aménagement d'espaces publics favorisant la vie de quartier, constituent des objectifs. | 3 570 000 € | 2 470 000 € | Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réceptionner les travaux Réaliser les travaux Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Établir le bilan financier de l'opération Prendre la confirmation de décision de faire Mener la concertation Céder ou acheter le foncier Réaliser les études d'avant projet (AVP) Lever les préalables fonciers | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) Mener la concertation Accompagner techniquement une démarche/une étude Valider les suites opérationnelles de l'étude Participer aux études Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain |
| LAF Dir foncier DGA | BORD - Etude et prospective foncières autour de la gare RER de Caudéran | Etude et prospective foncières autour de la gare RER de Caudéran. Identifier les fonciers stratégiques, identifier les points de dureté foncière, identifier les conditions de mutation foncière et les outils fonciers à mettre en place, assurer une veille foncière. | 0 € | 0 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Assurer une veille foncière Réaliser l'étude | Participer à la démarche/au dispositif |
| LAF Dir foncier DGA | BORD - Etude et prospective foncières dans le secteur entre Brazza et Niel, en lien avec les démarches d'études urbaines | Etude et prospective foncières autour de l'axe du bus express, en lien avec les démarches d'études urbaines. Identifier les fonciers stratégiques, identifier les points de dureté foncière, identifier les conditions de mutation foncière et les outils fonciers à mettre en place, assurer une veille foncière. | 0 € | 0 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Assurer une veille foncière Réaliser l'étude | Participer à la démarche/au dispositif |
| LAF Dir foncier DGA | BORD - Etude et prospective foncières dans le secteur Aliénor, en lien avec les démarches d'études urbaines | Etude et prospective foncières dans le secteur Aliénor, en lien avec les démarches d'études urbaines. Identifier les fonciers stratégiques, identifier les points de dureté foncière, identifier les conditions de mutation foncière et les outils fonciers à mettre en place, assurer une veille foncière. | 0 € | 0 € | Assurer une veille foncière Réaliser l'étude Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Participer à la démarche/au dispositif |
| LAF Dir foncier DGA | BORD - Etude et prospective foncières dans le secteur entre Brazza et Niel, en lien avec les démarches d'études urbaines | Etude et prospective foncières dans le secteur entre Brazza et Niel, en lien avec les démarches d'études urbaines. Identifier les fonciers stratégiques, identifier les points de dureté foncière, identifier les conditions de mutation foncière et les outils fonciers à mettre en place, assurer une veille foncière. | 0 € | 0 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Assurer une veille foncière Réaliser l'étude | Participer à la démarche/au dispositif |
| LAF Dir foncier DGA | BORD - Stratégie foncière : co-construction, co-mise en œuvre, ciblage et mobilisation des secteurs de convention EPF. | L'objet de la fiche action est d'organiser et mettre en œuvre de façon partenariale (Commune/BM) la stratégie foncière dans le territoire, en fonction des spécificités et enjeux propres à la commune, et en accord avec les objectifs métropolitains en matière d'aménagement urbain et économique, d'habitat, de nature, d'équipements publics, etc. L'objectif est de partager avec les élus et services communaux, en continu, la connaissance : - des enjeux fonciers du territoire communal et métropolitain (ZAN, ressources foncières, marchés fonciers et immo, etc.) - des besoins fonciers pour les politiques publiques (aménagement, habitat, nature, équipements, etc.) Dans le but de déterminer et anticiper des actions opérationnelles et réglementaires d'encadrement (ZAD, etc.), de négociation, d'étude de faisabilité (fiche de lot, etc.), ou de maîtrise du foncier, en accord avec le PPI foncier de BM et de l'EPF. Conformément au contexte communal et aux besoins en matière d'habitat, une attention particulière sera portée sur les enjeux liés à la mobilisation des périmètres de convention avec l'EPF, et au ciblage de nouveaux périmètres potentiels de convention avec l'EPF. | 0 € | 0 € | Assurer une veille foncière Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Accompagner techniquement une démarche/une étude Participer à la démarche/au dispositif |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - Aire d'accueil des gens du voyage | Réalisation d'une aire d'accueil des Gens du Voyage de 15 emplacements (soit 30 places) sur la rive droite de Bordeaux (Brazza) conformément aux prescriptions du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Le projet est en attente depuis 2021 de l'approbation du nouveau PPRi | 3 350 000 € | 0 € | | |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - Concession d'aménagement pour la requalification du centre historique de Bordeaux | La concession d'aménagement pour la requalification du centre historique de Bordeaux a pour objectif la revalorisation de l'habitat en centre historique de Bordeaux. Elle intervient en continuité de la Concession d'aménagement 2014 - 2022, et doit permettre de poursuivre les avancées obtenues par cette dernière. Un ensemble d'objectifs en matière de réhabilitation, de production de logements sociaux, de mixité fonctionnelle et sociale, est attaché à cette concession. Un volet coercitif en matière d'habitat indigne est également présent. | 11 400 000 € | 4 150 000 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Accompagner financièrement le programme | Réaliser l'opération Accompagner financièrement le programme |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---------------------|---|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| LAG Dir habitat DGA | BORD - Création d'une opération d'aménagement pour la requalification du centre ancien de Bordeaux | Le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés s'achèvera en 2025. La mise en œuvre de ce programme aura permis de développer l'offre de logements locatifs sociaux en centre historique par opération de recyclage d'îlots dégradés, de développer des actions en matière de lutte contre l'habitat indigne et le mal-logement, de travailler au développement du confort urbain par la réhabilitation d'espaces publics de proximité, de réhabiliter et/ou créer des équipements publics. Pour autant, la nécessité d'une intervention publique sur ce secteur paraît nécessaire à concevoir à l'issue du PNRQAD afin de poursuivre l'action et favoriser son développement au vu des évolutions du centre historique. Il sera donc proposé de lancer la procédure de création d'une nouvelle opération d'aménagement pour la requalification du centre historique à l'été 2023. La première étape (2023-2025) consistera à réaliser les études et la concertation préalables à la définition du projet. | 2 000 000 € | 2 000 000 € | Prendre la confirmation de décision de faire Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Lancer des consultations Initier la démarche Mener la concertation | Valider les suites opérationnelles de l'étude Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Participer aux études Participer à la démarche/au dispositif Valider le programme Accompagner financièrement le programme Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain copropriétés dégradées (OPAH CD) | La troisième OPAH-RU conduite sur le centre de Bordeaux s'est dotée en 2017 d'un volet « traitement des copropriétés en difficulté ». Elle constituait le volet incitatif du projet de revitalisation du centre historique « Bordeaux [Re]Centres ». Cette action ainsi que le Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) métropolitain, pour la période 2019-2022, ont confirmé des dysfonctionnements spécifiques aux copropriétés du centre ancien de Bordeaux (petites copropriétés désorganisées et désordres relevant insalubrité ou péril). A cela, s'ajoute également le contexte des effondrements des immeubles de la rue de la Rousselle, renforçant ainsi la nécessité de déployer une politique publique ad hoc. Afin de poursuivre le développement de son action à destination des copropriétés du centre historique, Bordeaux Métropole souhaite aujourd'hui déployer une Opération programmée d'amélioration de l'habitat volet copropriétés dégradées (OPAH CD) comprenant des missions de repérage et diagnostic d'une part et d'accompagnement d'autre part. | 672 500 € | 672 500 € | Signer une convention Lancer des consultations Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Accompagner financièrement le programme | Accompagner financièrement le programme Signer une convention Participer à la démarche/au dispositif |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - POURSUITE DES EXPERIMENTATIONS D'HABITAT PARTICIPATIF | Poursuivre les expérimentations d'habitat participatif sur la ville de Bordeaux | 36 000 € | 0 € | Assurer une veille foncière Céder ou acheter le foncier Accompagner financièrement le programme Signer une convention Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Initier la démarche Lever les préalables fonciers | Mener la concertation Valider le programme Céder ou acheter le foncier Signer une convention Faire de la réserve foncière Accompagner financièrement le programme Participer à la démarche/au dispositif Participer aux négociations |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - Projet de renouvellement urbain Joliot Curie : pôle culturel de la Benauge | Dans le cadre du projet urbain Joliot Curie, la construction d'un pôle culturel est prévue. Elle vise à conforter et requalifier l'offre d'équipements culturels existants dans le quartier de la Benauge : l'antenne du conservatoire, qui ne dispose pas de lieu dédié, ainsi que la bibliothèque, qui ne dispose pas de locaux suffisants et qui est amenée à être démolie dans le cadre du projet de restructuration du centre commercial. Le pôle culturel sera implanté sur le secteur nord de la parcelle de l'ancien collège Jacques Ellul. Les objectifs du futur pôle culturel sont : - Une nouvelle offre pour la rive droite, ancrant les pratiques artistiques et culturelles à la Benauge. Il s'agit d'y installer durablement l'antenne du conservatoire, en augmentant sa capacité d'accueil (ambition 400 élèves) pour un rayonnement élargi, la bibliothèque « augmentée » et une salle de spectacle polyvalente adaptée aux spectacles d'arts de la scène - Faire du pôle un véritable lieu de vie qui anime le quartier tant dans sa programmation intérieure qu'extérieure, sur la future place parvis, vers Galin. Leur rôle actuel, à la fois social et de proximité pour le secteur de la Benauge, sera préservé. - Un équipement « co-conçu » avec les habitants : une programmation participative, notamment pour la bibliothèque. La maîtrise d'ouvrage de cet équipement est portée par la Ville de Bordeaux. Les travaux sont prévus à ce jour sur la période 2026-2028. Bordeaux Métropole est sollicitée pour un cofinancement à la réalisation de cet équipement au titre de son règlement d'intervention Politique de la Ville. L'équipement est cofinancé par l'ANRU. Remarque concernant le règlement d'intervention de la politique de la ville sollicité par la présente fiche : Le nouveau contrat de ville intégrera les évolutions de la géographie des quartiers prioritaires et des territoires de veille et entraînera des adaptations du règlement d'intervention au titre de la politique de la ville de Bordeaux Métropole. Aussi, les demandes de financement seront étudiées dans le cadre de ces nouveaux dispositifs. | 17 000 000 € | 1 000 000 € | Participer à l'étude Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Accompagner financièrement le programme Céder ou acheter le foncier | Réaliser l'opération Céder ou acheter le foncier Formaliser la demande de financement |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---------------------|---|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|---|
| LAG Dir habitat DGA | BORD-PRU Aubiers-Lac-Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours | <p>Une mission d'actualisation du projet urbain d'Aubiers-Lac a été lancée par Bordeaux Métropole fin 2016. Cette mission confiée à l'agence Flint a permis d'aboutir à une première version du plan guide finalisée en 2018, actualisée en 2019 qui a servi de base aux négociations pour la convention avec l'ANRU signée en 2020.</p> <p>Dans le cadre de la mission de plan guide, le programme d'actions est désormais arrêté.</p> <p>La présente fiche concerne uniquement les interventions liées à la coordination du projet, à l'ingénierie, aux volets logement et foncier, et aux fonds de concours.</p> <p>Elle est complétée par d'autres fiches concernant des interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole ou ville de Bordeaux pour les équipements publics sous sa maîtrise d'ouvrage.</p> <p>1. Volet habitat : Réhabilitation des logements sociaux et reconstitution de l'offre.</p> <p>2. Volet ingénierie et coordination : A travers ce volet, Bordeaux Métropole prévoit différentes actions : marché d'AMO Architecte coordinateur pour 4 ans lancé depuis 2021, marché d'OPCU – OPCIC pour 4 ans lancé depuis 2021, poursuite d'études thématiques (études environnementales, stationnement, sécurité et situation préventive...), démarche d'évaluation du PRU.</p> <p>Le coût global est estimé sur ce volet à 911 552 € TTC sur 3 ans et 235 000 EUR TTC pour la 4ème année.</p> <p>La Ville de Bordeaux participe au cofinancement des études d'AMO dans le cadre du suivi pré-opérationnel et opérationnel du PRU : mission d'AMO architecte coordinateur, concertation et démarche d'évaluation.</p> <p>Pour l'OPCU, un cofinancement sera demandé à l'ensemble des maîtres d'ouvrage.</p> <p>3. Volet Maison du projet : recrutement d'un animateur par la Métropole</p> | 1 146 552 € | 1 146 552 € | <p>Assurer une assistance technique/ingénierie/animation</p> <p>Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)</p> <p>Mener la concertation</p> <p>Lancer des consultations</p> <p>Réaliser les études préalables</p> <p>Établir le bilan financier de l'opération</p> <p>Signer une convention</p> <p>Établir le programme</p> <p>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Lever les préalables fonciers</p> <p>Céder ou acheter le foncier</p> | <p>Participer aux négociations</p> <p>Participer à la démarche/au dispositif</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Céder ou acheter le foncier</p> <p>Participer aux études</p> <p>Formaliser la demande de financement</p> <p>Valider le programme</p> <p>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales</p> <p>Signer une convention</p> <p>Accompagner techniquement une démarche/une étude</p> <p>Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune</p> <p>Mener la concertation</p> |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - PRU Aubiers-Lac - Développement de l'offre de soins et de santé | <p>Bordeaux Métropole est sollicitée pour une subvention dans le cadre de son règlement de la politique de la ville.</p> <p>Remarque concernant le règlement d'intervention de la politique de la ville sollicité par la présente fiche :</p> <p>Le nouveau contrat de ville intégrera les évolutions de la géographie des quartiers prioritaires et des territoires de veille et entrainera des adaptations du règlement d'intervention au titre de la politique de la ville de Bordeaux Métropole. Aussi, les demandes de financement seront étudiées dans le cadre de ces nouveaux dispositifs.</p> | 450 000 € | 90 000 € | | |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - PRU Aubiers-Lac - Nouveau centre d'animation du Lac | <p>Le centre d'animation du Lac est actuellement installé, cours des Aubiers, en rez-de-chaussée d'un bâtiment appartenant à Aquitanis. Les locaux sont vétustes et trop exigus pour les activités nombreuses du centre et ne permet pas de développer l'offre dans un quartier en forte attente. Dans le cadre du PRU des Aubiers-Le Lac conventionné avec l'ANRU, il est acté la construction d'un nouveau centre d'animation dans les alcôves libérées par la démolition de l'ancien siège d'Aquitanis, permettant ainsi de répondre aux mieux aux besoins identifiés.</p> <p>Bordeaux Métropole est sollicité pour une subvention dans le cadre de son règlement d'intervention de la politique de la ville.</p> <p>Remarque concernant le règlement d'intervention de la politique de la ville sollicité par la présente fiche :</p> <p>Le nouveau contrat de ville intégrera les évolutions de la géographie des quartiers prioritaires et des territoires de veille et entrainera des adaptations du règlement d'intervention au titre de la politique de la ville de Bordeaux Métropole. Aussi, les demandes de financement seront étudiées dans le cadre de ces nouveaux dispositifs.</p> | 2 997 917 € | 599 583 € | <p>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur</p> <p>Assurer une assistance technique/ingénierie/animation</p> <p>Participer à l'étude</p> | <p>Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts...)</p> <p>Céder ou acheter le foncier</p> <p>Accompagner techniquement une démarche/une étude</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Réaliser l'opération</p> <p>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales</p> <p>Formaliser la demande de financement</p> <p>Mener la concertation</p> |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---------------------|---|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|---|
| LAG Dir habitat DGA | BORD-PRU Aubiers-Lac - Nouvelle Ecole de Cirque | <p>L'Ecole de Cirque de Bordeaux, équipement culturel majeur de la métropole est actuellement installée sur un foncier appartenant à GPMB. Cette occupation précaire et temporaire doit prendre fin dans quelques mois pour permettre la réalisation d'un projet immobilier dans le cadre de l'opération des Bassins à Flots. Pour répondre à l'un des objectifs majeurs du PRU des Aubiers - Le Lac qui est de renforcer l'attractivité du quartier, il a été acté d'implanter la nouvelle Ecole de Cirque dans le quartier. Cet équipement de rayonnement métropolitain et régional développera également une offre de proximité grâce au développement d'actions spécifiques en lien avec le nouveau groupe scolaire des Aubiers, le centre d'animation du Lac et le réseau d'acteurs présents sur le quartier. Une participation de Bordeaux Métropole est sollicitée dans le cadre de son règlement d'intervention de la politique de la ville.</p> <p>Remarque concernant le règlement d'intervention de la politique de la ville sollicité par la présente fiche : Le nouveau contrat de ville intégrera les évolutions de la géographie des quartiers prioritaires et des territoires de veille et entraînera des adaptations du règlement d'intervention au titre de la politique de la ville de Bordeaux Métropole. Aussi, les demandes de financement seront étudiées dans le cadre de ces nouveaux dispositifs.</p> | 5 000 000 € | 1 000 000 € | <p>Lever les préalables fonciers Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Céder ou acheter le foncier Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur</p> | <p>Accompagner techniquement une démarche/une étude Réaliser l'opération Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts...) Céder ou acheter le foncier Accompagner financièrement le programme Formaliser la demande de financement Mener la concertation Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales</p> |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - PRU Grand Parc : Coordination, partenariat et volet logement | <p>Suite à l'étude pré opérationnelle de l'agence Leclerc en 2014, poursuite de la mise en œuvre du Projet de renouvellement urbain du Grand Parc. La présente fiche concerne uniquement les interventions liées à la coordination du projet, à l'ingénierie et au volet logement. Elle est complétée par d'autres fiches concernant des interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole. Afin de relier facilement ces dernières au projet global, le titre de chacune est précédé de la mention "PRU Grand Parc". Pour cette fiche, plusieurs volets sont concernés : 1. volet habitat : Bordeaux Métropole intervient à plusieurs niveaux dans le cadre de son règlement d'intervention au titre de la politique de la ville. Tout d'abord, elle peut intervenir sur les programmes de réhabilitation des logements sociaux, dans les conditions définies dans le cadre du règlement. Ce volet inscrit dans le règlement d'intervention étant lié à l'éligibilité et au niveau d'ambition des projets des bailleurs, un chiffrage n'est pour l'instant pas possible. 2. volet ingénierie et coordination ; A travers ce volet, Bordeaux Métropole prévoit différentes actions : - Marché d'AMO Architecte coordinateur - Marché d'OPCU - Etude de sureté de prévention situationnelle Le coût global est estimé sur ce volet à 576 000 € HT sur 4 ans (portage par la Ville). Bordeaux Métropole participe au cofinancement des études dans le cadre du RI à hauteur de 25% 3. Volet voiries et espaces publics : Les interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole font l'objet de fiches spécifiques suivant le programme d'actions détaillé. Pour information, la clé de répartition financière est la suivante : 95% budget RU (dir Habitat), 5% FIC. Le parc étant par ailleurs soutenu dans le cadre du RI Nature.</p> | 576 000 € | 144 000 € | <p>Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Accompagner financièrement le programme</p> | <p>Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement Participer à la démarche/au dispositif</p> |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - PRU Grand Parc : Escargot | <p>Le bâtiment occupé par le centre d'animation du Grand Parc est un bâtiment emblématique du quartier. Conçu par les architectes Gilles Autier et Guy Pessard en 1964, son architecture rappelle l'enroulement d'une coquille d'escargot. Il est identifié dans le PLU comme une construction remarquable en application du Code de l'urbanisme : construction à préserver et à mettre en valeur pour des motifs d'ordre architectural, urbain, historique et / ou culturel. Cependant, il est nécessaire d'entreprendre des travaux de réhabilitation et de réaménagement de cet équipement. Une étude de faisabilité et de préprogrammation a été confiée au groupement composé de Ville ouverte, ANA Ingénierie et Scénographicc. Ce projet de réhabilitation poursuit plusieurs objectifs : - Intégrer l'équipement dans une dynamique globale - Mettre en avant une dominante jeunesse - Programmer un équipement d'intérêt général - Rayonner au-delà du quartier</p> <p>Bordeaux Métropole est sollicité pour une subvention dans le cadre de son règlement d'intervention.</p> <p>Remarque concernant le règlement d'intervention de la politique de la ville sollicité par la présente fiche : Le nouveau contrat de ville intégrera les évolutions de la géographie des quartiers prioritaires et des territoires de veille et entraînera des adaptations du règlement d'intervention au titre de la politique de la ville de Bordeaux Métropole. Aussi, les demandes de financement seront étudiées dans le cadre de ces nouveaux dispositifs.</p> | 7 320 000 € | 500 000 € | <p>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur</p> | <p>Réaliser l'opération Réaliser l'étude Participer aux études Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune</p> |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|---|
| LAG Dir habitat DGA | BORD - PRU Grand Parc : Maison du projet | Signature de la convention partenariale pour l'aménagement et l'animation d'une maison du projet pour le PRU du Grand Parc le 3 décembre 2016 pour une durée initiale de 3 ans (jusqu'en juin 2019) puis prolongation du dispositif par avenants jusqu'au 30 juin 2023. Nouvelle convention prévue pour poursuivre les missions de la maison du projet jusqu'au 30 juin 2028. Signataires : Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, Aquitains, Incité, SNI (Société nationale immobilière), Polyclinique Bordeaux Nord et Vilogia. La Maison du Projet est un lieu d'animation, dédié aux habitants et usagers du quartier pour : - informer et communiquer sur le PRU global et les opérations ; - proposer des temps de rencontre et d'échanges pédagogiques ; - réunir les conditions pour une meilleure appropriation du projet. La participation de Bordeaux Métropole à la Maison du Projet est la prise en charge d'un poste d'animateur pour la durée de la convention et des avenants. | 239 216 € | 133 056 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Participer à la démarche/au dispositif |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - [Re]Centres/PNRQAD : actions logements et d'accompagnement des MOA Ville | PNRQAD : dans le respect de la convention 2011-2017 prolongée par avenant en 2018, Bordeaux Métropole participe à la mise en oeuvre du projet sur les volets suivants : - volet logement (recyclage foncier) ; - volet espaces publics et équipements sous MOA Ville (fonds de concours) ou autre (crèche des Douves par le CCAS) ; - volet action économique sous maîtrise d'ouvrage InCité (fonds de concours) pour un hôtel d'entreprise de centre urbain ; Les autres interventions sur les espaces publics sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole font l'objet de fiches spécifiques : - Pôle territorial de Bordeaux : trame douce (Leyteire-Broca-Gratiolet, rue Lalande, rues identifiées suite à l'Appel à projet Trame douce, Rue Ravez) ; - volet aménagements de proximité pour le Jardin des Remparts (maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole). | 8 553 422 € | 400 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Accompagner financièrement le programme Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Participer à la démarche/au dispositif Accompagner financièrement le programme Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) Mener la concertation |
| LAG Dir habitat DGA | BORD - Réorganisation des dispositifs Emmaüs BAF | Emmaüs Bassins à flot – dans le cadre du projet urbain des bassins à flot (arrière base) nécessité de réorganiser les dispositifs d'Emmaüs qui accueillent de 100 à 120 personnes (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) + 6 chalets dédié au service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) + 10 chalets MOUS ROM gérés par le COS+ 3 Chalets Ville de Bordeaux). AOT entre le Port de Bdx et Emmaüs a pris fin en décembre 2022. Parallèlement, l'agrément d'Emmaüs pour le CHRS s'est terminé également fin 2022. A priori, l'Etat ne renouvelera pas cet agrément auprès de l'association et confirme que la construction d'un nouveau CHRS n'est pas dans les perspectives. Position de la Ville de Bordeaux à réinterroger quant à son souhait de conserver un accueil très social sur site ou de développer de nouvelles structures sociales: un programme mixte de logements familiaux et structure collective (type résidence sociale ou pension de famille) pourrait être proposé. | 0 € | 0 € | | |
| LAG Dir habitat DGA | MULTI - Expérimentation Espaces Temporaires d'Insertion et Logements Temporaires d'Insertion sur le territoire métropolitain | Dans le cadre de la stratégie départementale de résorption des squats, conduite en partenariat avec l'Etat, Bordeaux Métropole s'engage à mettre en oeuvre des solutions d'hébergement à destination des publics vivant en squats ou bidonvilles, en complément des dispositifs de droit commun existants. Les communes qui le souhaitent peuvent ainsi accueillir un ETI et/ou un LTI et prendre leur part dans la résorption des squats installés sur leur territoire, dans une logique de solidarité métropolitaine. | 9 123 977 € | 9 123 977 € | Réaliser les travaux Réaliser les études préalables | Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Valider le programme Participer aux négociations Faire de la réserve foncière Participer à la démarche/au dispositif |
| LAG Dir habitat DGA | MULTI - Mise en oeuvre du Permis de louer/diviser/déclaration de mise en location | Mobilisation d'un service d'instruction des permis de louer/diviser/déclarations de mise en location, sur des périmètres identifiés afin de lutter efficacement contre le mal logement et améliorer la qualité du parc locatif privé. A ce jour, les communes ayant manifesté leur intérêt pour ces outils préventifs de lutte contre l'habitat indigne sont : Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Bègles, Carbon Blanc, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Haillan, Lormont, Mérignac, Parempuyre, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Talence et Villenave d'Omon. Des ateliers seront organisés entre mai et septembre 2023 afin de déterminer les nouveaux périmètres d'intervention, intégrer éventuellement de nouvelles communes et préciser les moyens RH nécessaires à l'instruction des dossiers concernés par les nouveaux périmètres définis. | 255 000 € | 255 000 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Participer à la démarche/au dispositif |
| LAG Dir habitat DGA | MULTI - OPAH Copropriétés Degradées multisites | Le Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété (POPAC métropolitain) adopté en 2019 s'est achevé en octobre 2022. Ce programme avait pour objectif d'apporter une réponse globale aux difficultés rencontrées par les copropriétés repérées comme étant en situation de fragilité avec une cible de 26 copropriétés. Le bilan présenté en octobre 2022 aux partenaires est satisfaisant : 80% des objectifs ont été atteints, 21 copropriétés sur les 26 envisagées au départ ayant fait l'objet d'un diagnostic multicritère et d'un accompagnement adapté. L'évaluation a préconisé la mise en oeuvre, entre autres, d'une opah-cd multisites pour 4 copropriétés considérées en difficulté et pour lesquelles le POPAC n'a pas été suffisant pour un retour à un fonctionnement normal : « Godard A B C » (240 logements) au Bouscat, « Mozart » à Bordeaux (100 logements), « Hameau de Bourbon 1 et 2 » à Floirac (224 logements), objet du présent contrat. Le lancement opérationnel est prévu pour le 1er trimestre 2024. | 1 300 000 € | 1 300 000 € | Lever les préalables fonciers Lancer des consultations Initier la démarche Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Accompagner financièrement le programme Signer une convention | Accompagner financièrement le programme Valider le programme Signer une convention Participer à la démarche/au dispositif Accompagner techniquement une démarche/une étude |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|--------------------------|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| LAG Dir habitat DGA | MULTI - PRU Joliot Curie : Coordination, ingénierie et fonds de concours | <p>Le projet de renouvellement urbain Joliot Curie est composé de plusieurs axes d'interventions : habitat, équipements, espaces publics, commerces et activités économiques. La présente fiche concerne les interventions de Bordeaux Métropole liées à la coordination du projet, à l'ingénierie, aux volets logement et foncier, et aux fonds de concours. Elle est complétée par d'autres fiches concernant des interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole.</p> <p>1. Ingénierie et coordination du projet de renouvellement urbain Ce volet regroupe les missions de pilotage et de coordination du projet de renouvellement urbain assurées par Bordeaux Métropole. Ces missions s'appuient sur plusieurs prestations externalisées : l'accord cadre d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi du projet, ainsi qu'un ensemble d'études complémentaires en lien avec le pilotage du projet. Le coût global de ce volet est estimé à 2M € sur la période du CODEV 6 (2024-2027). Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mission d'architecte-urbaniste coordinateur pour le suivi et la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain - les missions d'élaboration des études préalables de programmation des espaces publics et des équipements publics inscrits au plan guide. Pour les espaces publics : voiries, places, parvis, parcs, projets d'agriculture urbaine... - Appui aux démarches de concertation - Appui à l'élaboration des procédures opérationnelles et réglementaires - Mission d'OPCU et d'OPCIC - Mission d'évaluation in itinere du PRU - Autres études spécifiques selon besoin. <p>Un cofinancement des communes de Bordeaux, Cenon et Floirac sera demandé pour certaines de ces études, selon le règlement d'intervention en vigueur.</p> <p>2. Maison du projet et occupation provisoire de l'ancien collège Jacques Ellul Bordeaux Métropole porte, pour les besoins du PRU, le projet d'occupation provisoire de l'ancien collège Jacques Ellul à la Benauge et finance l'investissement ainsi que l'ingénierie liés à l'installation de la Maison du projet dans ces locaux. Les travaux sont estimés à 2 270 000 € et sont prévus en 2024.</p> <p>3. Fonds de concours 3.1 Mobilisation du règlement d'intervention de Bordeaux Métropole en matière de politique de la ville sur des équipements publics inscrits au plan guide. - construction du pôle culturel de la Benauge sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Bordeaux - reconstruction de la salle Sellier sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Cenon - aménagement de la sous face de l'estacade et installation d'équipements sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Cenon - construction de l'école Léo Lagrange sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Cenon - projet de maison des associations dans le quartier de la Benauge (projet au stade de réflexion). Les équipements dont la réalisation est prévue sur la durée du présent CODEV font l'objet de fiches dédiées.</p> <p>3.2 Mobilisation du règlement d'intervention habitat - Participation de Bordeaux Métropole à la réhabilitation de la tour Epicea de la cité Sellier sous maîtrise d'ouvrage de Domofrance.</p> <p>4. Volet foncier Réalisation et animation du protocole foncier récapitulant les procédures foncières liées au projet de renouvellement urbain en lien avec les services fonciers de Bordeaux Métropole. Notamment : - Acquisitions, déclassements, cessions de fonciers nécessaires au projet, - Mise à disposition de foncier par convention d'occupation pour des projets en lien avec le PRU. Sur la période du CODEV 6, Bordeaux métropole s'engage notamment à travailler avec la Ville de Floirac sur les modalités de mise en œuvre d'un projet porté par la Ville d'occupation transitoire sur l'ancien restaurant "Chez Carmen" dont le foncier appartient à Bordeaux Métropole.</p> | 70 000 000 € | 4 570 000 € | <p>Céder ou acheter le foncier Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Signer une convention Établir le programme Lancer des consultations Établir le bilan financier de l'opération Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser l'étude Accompagner financièrement le programme Mener la concertation</p> | <p>Participer à la démarche/au dispositif Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement Participer aux études Formaliser la demande de financement Signer une convention Mener la concertation Accompagner financièrement le programme Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Accompagner techniquement une démarche/une étude Participer aux négociations Valider le programme Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune</p> |
| LAH Dir de la nature DGA | BORD - Emergence d'un réseau de fermes urbaines sur la commune de Bordeaux | Fiche générique pour formaliser un soutien en ingénierie sur l'identification de nouveau site pouvant accueillir une ferme urbaine, ainsi que sur le montage de projet le cas échéant. | 0 € | 0 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Mener la concertation |
| LAH Dir de la nature DGA | BORD - LIFE BiodiverCité - pollution lumineuse et biodiversité | Dans le cadre du plan d'action BiodiverCité, Bordeaux Métropole porte des actions de préservation de la biodiversité vis à vis de la pollution lumineuse. Des sites d'importance écologique ont été déterminés et des actions seront mises en oeuvre en maîtrise d'ouvrage déléguée sur les communes concernées. | 350 000 € | 280 000 € | <p>Accompagner financièrement le programme Réaliser l'étude Réaliser les travaux Initier la démarche Établir le programme</p> | <p>Accompagner financièrement le programme Accompagner techniquement une démarche/une étude</p> |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|--------------------------|---|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| LAH Dir de la nature DGA | BORD - Parc naturel et agricole métropolitain - Parc des Jalles - Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain | cf préambule pour le descriptif de l'action métropolitaine à l'échelle de l'OAIM Parc des Jalles Spécifiquement sur le périmètre Parc des Jalles de la commune de Bordeaux : projets en MOA BM études écologiques structurantes : - REB : étude faune flore 4 saisons et rédaction du plan de gestion écologique - Parc des Berges : étude faune flore 4 saisons et rédaction du plan de gestion écologique - site Jallère - village andalou : projet de site naturel de compensation projets en MOA BM Maisons Portes Chemins prioritaires : Ouvrages belvédères sur le Parc des Berges (MOE + travaux) Grand tour du Lac (MOE), Accès sud REB (MOE), Projet agroécologique de la Jallère projets d'investissement en MOA villes fonds de concours BM RI nature : petit tour du lac | 1 400 000 € | 0 € | Céder ou acheter le foncier Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Réaliser l'étude Établir le programme Mener la concertation Réaliser les travaux Lever les préalables fonciers Réaliser les études préalables Établir le bilan financier de l'opération Assurer une veille foncière Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Accompagner financièrement le programme | Valider le programme Participer aux études Accompagner financièrement le programme Formaliser la demande de financement Participer à la démarche/au dispositif Valider les suites opérationnelles de l'étude Accompagner techniquement une démarche/une étude Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC |
| LAH Dir de la nature DGA | BORD - PRU Grand Parc : Ferme urbaine | Aménagement de la ferme urbaine du Grand Parc : - bâtiment d'exploitation - substrat de culture - système d'irrigation | 150 000 € | 0 € | Accompagner financièrement le programme Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Formaliser la demande de financement Réaliser l'opération |
| LAH Dir de la nature DGA | BORD - SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - Création d'une zone de compensation dans le secteur Labarde | L'objectif est d'étudier la faisabilité d'un projet de Site Naturel de Compensation (SNC) sur ce territoire (compensation par l'offre). De nombreux préalables sont encore à lever avant d'avoir la certitude que ce secteur peut effectivement obtenir l'agrément SNC. Un état initial du site a déjà été réalisé, ainsi qu'un diagnostic pollution et un diagnostic archéologique. L'ensemble de ces éléments permettra de déterminer le périmètre exact de ce SNC et de rédiger un plan de gestion complet. Ce plan de gestion pourrait faire l'objet d'une demande d'agrément auprès du ministère de la Transition écologique. Si un agrément est obtenu la mise en œuvre opérationnelle pourra démarrer conformément au plan de gestion (travaux de génie écologique). Des échanges ont déjà eu lieu avec la ville de Bordeaux propriétaire du site : la ville souhaite rester propriétaire du site et souhaite qu'en parallèle du projet de SNC, la faisabilité d'une extension de la centrale photovoltaïque au sud soit étudiée. Le budget de travaux de restauration écologique dans le cadre d'un SNC reste à définir (rendu du diagnostic écologique complet au mois de juin 2023 - et préconisations de renaturation d'ici à l'automne 2023). Si ce projet aboutissait, BM prendra en charge l'intégralité des dépenses concernées. | 0 € | 0 € | Lever les préalables fonciers Établir le programme Réaliser les travaux Signer une convention Réaliser la prestation Réceptionner les travaux Réaliser l'étude Initier la démarche Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) | Valider le programme Participer à la démarche/au dispositif Signer une convention Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune |
| LAH Dir de la nature DGA | MULTI - 2ème campagne de résorption du bruit | Bordeaux métropole lance une deuxième campagne de résorption du bruit. Il s'agit de réaliser des audits acoustiques gratuits et de financer des travaux d'isolation acoustique dans les logements identifiés comme points noirs du bruit routier métropolitain sur 7 secteurs répartis sur 8 communes : 1/ Bd Roosevelt -Albert 1er : Bordeaux, Bègles, Talence ; 2/ Route de Toulouse Nord : Bordeaux, Bègles, Talence, Villenave d'Omon ; 3/ Cours Portal - Verdun : Bordeaux ; 4/ Av de Bordeaux Austin Comte : Carbon, Blanc ; 5/ Av de la Marne : Bordeaux, Mérignac ; 6/ Av de Lattre de Tassigny : Bordeaux, Mérignac, Eysines ; 7/ Cours Joliot Curie Nord : Bordeaux, Cenon. Au total, ce sont environ 1 000 logements qui potentiellement éligibles au dispositif. 1M€ de travaux sont prévus, en estimant un taux de passage à l'acte d'environ 10% et une animation de la démarche par un prestataire acousticien. | 1 500 000 € | 1 500 000 € | Réaliser l'étude Accompagner financièrement le programme | Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|--------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| LAH Dir de la nature DGA | MULTI - Brazzaigne - Requalification de voies ferroviaires en partie désaffectées en promenades douces | Le projet consiste à aménager des promenades douces et à installer de nombreuses plantations (arbres le long des voies, fleurissement du talus) sur une emprise ferroviaire dont le périmètre s'étend depuis le pont Bouthier à Bordeaux Bastide jusqu'au chemin de Lissandre à Lormont, en incluant la parcelle et les voies ferrées de la demi-Lune à Cenon. Les aménagements sont simples et réversibles, en utilisant et en valorisant l'existant, afin de conserver l'identité du lieu. Une 1ère phase à consister à planter des arbres tout le long du linéaire de la Brazzaigne sur des délaisés de voirie, de 2019 à 2021. Une 2ème phase, débutée à l'automne 2021 et en cours d'achèvement, a consisté à aménager et à planter la parcelle Demi-Lune, ainsi que son emprise ferroviaire. Une aire de jeux et de loisirs a ainsi été confortée et complétée, une chênaie de 80 sujets a été plantée, et les talus ont été agrémentés de vivaces et d'arbustes. Cet espace, devenu un véritable espace de nature et de biodiversité, sera également un espace de vie amélioré, en capacité d'accueillir à l'avenir des manifestations. La livraison est prévue au plus tard au mois de juin. L'étude de faisabilité de l'aménagement du tronçon Brazza-Lissandre est en cours. Des réflexions sont menées en parallèle avec la SNCF, concernant les autorisations requises d'aménagement de l'emprise ferroviaire, puis de son ouverture au public. | 6 454 800 € | 0 € | Réaliser l'étude pré opérationnelle Valider les études réalisées par le délégataire Réaliser les travaux Accompagner financièrement le programme Signer une convention Établir le programme | Valider les suites opérationnelles de l'étude Participer à la démarche/au dispositif Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune |
| LAH Dir de la nature DGA | MULTI - Études "1 Million d'arbres" sur des sites d'activation | 6 sites font l'objet d'une étude de préprogrammation par l'agence d'urbanisme en 2023 dans le cadre de l'opération "Plantons 1 million d'arbres". Ces différentes propositions sont à étudier et à préciser dans le cadre du contrat, et à réaliser pour partie si possible. Ces sites sont: Bordeaux Nord, la zone d'activité d'Eysines rue Mermoz, le secteur du Burk commun à Pessac et Mérignac le long du Peugue, les aménagements de ripisylves le long du Gua en rive droite, le secteur Morlette/Jean Zay à Cenon et le tissu périurbain entre Blanquefort et Le Taillan-Médoc. | 2 000 000 € | 2 000 000 € | Établir le programme | |
| LAH Dir de la nature DGA | MULTI - Identification et préservation de Zones de ressourcement | Dans le cadre du programme européen life biodiversité et résilience, il est prévu de "créer" et de préserver 5 zones de ressourcement sur la métropole. Cette mesure s'inscrit également dans le programme d'action du PPBE "identifier et préserver des zones clames". La dimension sonore occupe donc une part centrale dans la caractérisation du ressourcement. 1/ caractériser le ressourcement à travers la production d'un outil simple d'évaluation du caractère ressourçant d'un parc public. 2/ tester cet outil sur 1 parc en 2023 et 4 parcs en 2024 et élaborer des plans d'action pour améliorer le ressourcement et préserver les 5 parcs. 3/déploiement des plans d'action et de leurs outils et process, 4/ diffusion de la démarche d'évaluation et des outils d'aide à l'amélioration et à la préservation du ressourcement. au delà de Bordeaux métropole et des communes porteuses des parcs identifiés comme secteurs d'expérimentation, 2 partenaires : l'Agence d'urbanisme et le laboratoire de recherche CNRS Passages. 215 000 € pour évaluer, améliorer et préserver le ressourcement de 5 parcs d'ici 2027. Les parcs pressentis : le bois du Burk, les sources du Peugue et/ou le forêt du Bourgaill, la forêt du Taillan, la réserve écologique des Barails, le delta vert de Bègles. | 140 000 € | 140 000 € | Accompagner financièrement le programme Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Participer à la démarche/au dispositif |
| LAH Dir de la nature DGA | MULTI - Plantons 1 Million d'arbres | Le programme "Plantons 1 million d'arbres" a débuté en 2020 pour une durée de 10 ans. Il vise à végétaliser massivement la métropole pour l'adapter au dérèglement climatique, renforcer sa biodiversité et embellir ses paysages. Les communes, sur leur foncier, sont aidées financièrement par Bordeaux Métropole via un règlement d'intervention dédié. Les opérations spécifiques de végétalisation sur le domaine public et foncier métropolitain sont par ailleurs financés hors FIC par l'opération. Afin de rendre compte de l'avancée du programme les communes qui n'ont pas mutualisé leurs services espaces verts sont invitées à renseigner le nombre d'arbres et arbustes plantés via la plateforme numérique dédiée. La mobilisation des communes aux côtés des services métropolitains est également attendue pour préparer et animer la semaine de "l'arbre en fête", au début de chaque saison de plantation. | 35 000 000 € | 30 000 000 € | Réaliser la prestation Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..) Participer à la démarche/au dispositif Formaliser la demande de financement |
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - Bâtiment frugal bordelais | Accompagnement de la démarche pour promouvoir une architecture frugale par la délivrance d'un label bâtiment frugal bordelais (à compléter) | 385 200 € | 385 200 € | Initier la démarche Établir le programme Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Accompagner techniquement une démarche/une étude Participer à la démarche/au dispositif Valider le programme |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - Brazza : Pilotage de l'opération d'aménagement | <p>Situé au débouché du pont Chaban-Delmas sur la rive droite bordelaise, Brazza est une opération d'aménagement d'intérêt métropolitain réalisée en urbanisme négocié. Le projet prévoit le développement à terme de 4800 logements tout en participant à la dépollution et à la renaturation d'un site initialement composé pour partie de friches industrielles. Le programme intègre également le développement de 35 000m² d'artisanat, 50 000m² d'activités économiques (bureaux, loisirs, commerces) et d'équipements publics (2 groupes scolaires, 1 gymnase et 1 collège). Environ 9000 nouveaux habitants sont attendus sur ce quartier à haute valeur paysagère.</p> <p>L'opération est menée en régie par les équipes de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux. Une mission d'AMO Conseil a été confiée au groupement mené par Youssef Tohmé en 2018 pour suivre la conception du quartier. L'opération est entrée en phase opérationnelle depuis 2019, les premières livraisons de logements ont eu lieu en 2021.</p> <p>La présente fiche regroupe les actions de pilotage et sécurisation du projet (étude pré opérationnelles, étude et procédures réglementaires et foncières, audit) de suivi de la qualité du projet (AMO Conseil), de la coordination des différents acteurs (volet OPC) et des mesures de suivi environnemental.</p> | 5 500 000 € | 2 500 000 € | <p>Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)</p> <p>Réaliser l'étude pré opérationnelle</p> <p>Prendre la confirmation de décision de faire</p> <p>Mener la concertation</p> <p>Assurer une assistance technique/ingénierie/animation</p> <p>Céder ou acheter le foncier</p> <p>Lever les préalables fonciers</p> <p>Valider l'étude</p> <p>Lancer la DUP</p> <p>Assurer une veille foncière</p> <p>Créer, suivre ou clôturer un Projet Urbain Partenarial (PUP)</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Réaliser les études préalables</p> <p>Aider à la commercialisation des lots</p> <p>Établir le programme</p> <p>Établir le bilan financier de l'opération</p> <p>Lancer des consultations</p> | <p>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales</p> <p>Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain</p> <p>Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement</p> <p>Accompagner techniquement une démarche/une étude</p> <p>Participer aux études</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Céder ou acheter le foncier</p> <p>Valider le programme</p> <p>Signer une convention</p> <p>Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune</p> <p>Formaliser la demande de financement</p> |
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - Brazza Sud | Au regard de la mutabilité foncière de ce secteur et suite à l'étude de capacité urbaine, il s'agit de poursuivre la réflexion sur l'évolution de ce secteur d'activités par la définition d'un projet urbain, architectural et paysager. Celui-ci permettra d'encadrer et d'accompagner les projets publics et privés au bénéfice du territoire, en complémentarité des quartiers environnants existants et en cours de réalisation, valorisant le déjà là et le développement des mobilités (bus express, Brazzaligne...). | 200 000 € | 200 000 € | <p>Valider l'étude</p> <p>Réaliser l'étude pré opérationnelle</p> | <p>Participer aux études</p> <p>Valider les suites opérationnelles de l'étude</p> <p>Mener la concertation</p> |
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - Brazza - Volet foncier de l'opération d'aménagement | Gestion des mutations foncières pour la réalisation du nouveau quartier Brazza (occupations, cessions, acquisitions, dossier de DUP). | 75 000 000 € | 48 000 000 € | <p>Créer, suivre ou clôturer un Projet Urbain Partenarial (PUP)</p> <p>Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)</p> <p>Établir le bilan financier de l'opération</p> <p>Faire de la réserve foncière</p> <p>Initier la démarche</p> <p>Établir le programme</p> <p>Lever les préalables fonciers</p> <p>Assurer une assistance technique/ingénierie/animation</p> <p>Valider l'étude</p> <p>Lancer des consultations</p> <p>Aider à la commercialisation des lots</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Céder ou acheter le foncier</p> <p>Mener la concertation</p> <p>Assurer une veille foncière</p> <p>Lancer la DUP</p> | <p>Céder ou acheter le foncier</p> <p>Valider le programme</p> <p>Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Valider les suites opérationnelles de l'étude</p> <p>Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune</p> |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - Patrimoine mondial | Coordination de la gestion de Bordeaux, port de la Lune sur la liste du patrimoine mondial. Organisation des réunions du Comité Local UNESCO Bordeaux. Contribution à la vie des réseaux nationaux et internationaux du patrimoine mondial | 301 400 € | 301 400 € | Accompagner financièrement le programme Participer à l'étude Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Valider l'étude Initier la démarche Établir le programme | Valider le programme Participer à la démarche/au dispositif |
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - Porte métropolitaine du Lac | Il s'agit d'une étude de définition des futures stratégies urbaines innovantes et de pré-programmation urbaine, économique, architecturale, sociologique, paysagère, de mobilités, environnementale et climatique sur le secteur "Aliénor" (qui intègre le Casino, le boulevard Aliénor, le secteur de Latule et le secteur Daney), d'un périmètre provisoire d'environ 314 ha au nord de Bordeaux. Véritable porte d'entrée métropolitaine, ce secteur visant à intégrer la démarche "Métropole à vivre" et toutes ses composantes, est également un territoire d'expérimentation. Une réflexion globale est donc à mener sur ce grand secteur urbain à dominante commerciale, qui recouvre des problématiques sur de nombreuses thématiques (économie, patrimoine, intensification urbaine, foncier, logement, environnement, mobilité intelligente, transition énergétique et climatique,...), avec un fort volet expérimental et disruptif. Comment faire la ville de demain ? C'est le défi du secteur Aliénor, porte d'entrée nord de Bordeaux, encadré entre les bassins à flots et les boulevards au sud, les berges du Tasta, Bordeaux Lac et Ginko à l'ouest, le quartier du stade et la rocade au nord et le pont d'Aquitaine et Bacalan à l'est. L'étude proposée sera déclinée en 3 missions spécifiques : 1. Une étude de définition innovante des futures stratégies urbaines opérationnelles (intégrant un diagnostic objectif et partagé) ; 2. L'élaboration d'un plan d'aménagement à la fois exemplaire, pertinent et opérationnel, accompagné d'un pré-programme de construction chiffré ; 3. Une mission transversale de co-construction citoyenne du projet et d'accompagnement au changement. L'étude devrait durer environ 20 mois à compter de son lancement, prévu fin 2023. | 500 000 € | 500 000 € | Participer à l'étude Réaliser l'étude Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Accompagner financièrement le programme Valider l'étude Prendre la confirmation de décision de faire Initier la démarche Céder ou acheter le foncier Faire de la réserve foncière Assurer une veille foncière | Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Accompagner techniquement une démarche/une étude Participer à la démarche/au dispositif |
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - Poursuite de l'aménagement de la ZAC de la berge du lac / GINKO | Poursuite de l'aménagement de la ZAC concédée à BOUYGUES. La Métropole poursuivra le pilotage du projet, le suivi des travaux d'aménagement et les reprises progressives d'ouvrage. La Ville réalise les équipements publics de superstructure prévus au Programme des équipements publics (PEP) à l'exception du second groupe scolaire sous MOA Bordeaux Métropole. Le Département réalise un collège d'une capacité de 700 élèves, ainsi qu'un gymnase. Cette fiche ne comprend pas la participation de Bordeaux Métropole au busage du fossé, à l'aménagement de la voie verte et les actions relatives à l'avenue des Quarante Journaux. A ce stade, 2 îlots restent à urbaniser : - îlot A2-1 en berges du Lac, destiné à un programme de logements; - îlot B3-1b destiné à un programme mixte comprenant des logements et un équipement public à vocation culturelle en RDC. Cette partie du programme nécessite une évolution des documents cadre de la ZAC : dossier de réalisation modificatif n°6 et avenant au traité de concession n°8. La clôture de l'opération est à prévoir fin 2025. | 0 € | 0 € | Créer, suivre ou clôturer une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - Quartier du Stade | Accompagner Urbain des Bois dans le développement d'un quartier écologique exemplaire préservant les qualités paysagères du site, respectant le principe de zéro artificialisation et limitant les émissions carbone. Engager la concertation préalable et mettre en œuvre un périmètre de projet urbain partenarial (PUP) pour participer au financement des futurs équipements publics rendus nécessaires par les mutations à venir. | 11 970 000 € | 11 970 000 € | Valider l'étude Établir le bilan financier de l'opération Mener la concertation Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Créer, suivre ou clôturer un Projet Urbain Partenarial (PUP) | Mener la concertation Valider le programme Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - RI écoles hors OAIM : école élémentaire Cocteau | Participation métropolitaine à l'agrandissement des écoles communales hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, dans le cadre du règlement d'intervention. | 8 101 457 € | 600 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Signer une convention | Formaliser la demande de financement Signer une convention |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|---|
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - RI écoles hors OAIM : école Naujac | Participation métropolitaine à l'agrandissement des écoles communales hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, dans le cadre du règlement d'intervention. | 1 802 762 € | 751 151 € | Signer une convention Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Formaliser la demande de financement Signer une convention |
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - RI écoles hors OAIM : école Trébod | Participation métropolitaine à l'agrandissement des écoles communales hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, dans le cadre du règlement d'intervention. | 9 758 000 € | 2 500 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Signer une convention | Signer une convention Formaliser la demande de financement |
| LAI Dir urbanisme DGA | BORD - ZAC Bastide Niel | Mise en œuvre opérationnelle de la ZAC selon les termes du Traité de concession signé avec la SAS Bastide Niel et le dossier de réalisation de la ZAC approuvé par le conseil en mars 2016. Procédure de modification de la ZAC et du Traité de concession à valider pour tenir compte de l'évolution de la ZAC. Négociations foncières auprès de la SNCF : Travail sur la libération du faisceau ferroviaire avec travaux de reconstitution des fonctions de retournement à réaliser (financement par BxM). Objectif de libération 2025 | 113 830 000 € | 8 162 399 € | Accompagner financièrement le programme Créer, suivre ou clôturer une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Lever les préalables fonciers | Accompagner financièrement le programme Céder ou acheter le foncier |
| LAI Dir urbanisme DGA | MULTI - Accompagnement de la mutation de la route de Toulouse | Accompagnement de la mutation sous les angles urbains, architecturaux et paysagers en lien avec le projet de requalification de la Route de Toulouse (traité en parallèle par la DG Mobilité): Etude menée conjointement par l'A'urba et la Fab En repartant de la précédente étude menée par l'A'Urba (2004/2005), et d'un état des lieux des mutations opérées et des coups-partis, la présente étude vise à identifier les fonciers mutables, faire état des règles d'urbanisme (PLU) et outils d'aménagement (PPC) actuellement en vigueur. L'étude vise ainsi à proposer une lecture et une programmation communes à l'échelle des façades des 4 villes desservies par la Route de Toulouse : Bègles, Bordeaux, Talence et Villenave-d'Ornon. Cette approche devra se faire en coordination avec la DG Mobilité afin de gérer les interfaces espaces publics du projet de requalification de la Route de Toulouse. Sur la base d'un diagnostic partagé, il s'agira de proposer une vision prospective sur les perspectives d'évolution du secteur, présentée en plusieurs scénarii à horizon de 10-20 ans, pour mettre en évidence les atouts et les contraintes de ce territoire, déterminer les éventuels freins qu'il conviendrait de lever, les potentialités et les spécificités sur lesquelles s'appuyer pour élaborer un schéma d'intentions. | 0 € | 0 € | Réaliser l'étude | Participer à la démarche/au dispositif Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune Valider les suites opérationnelles de l'étude |
| LAI Dir urbanisme DGA | MULTI - Etude mutation des axes et tissus du Bus Express Gare St Jean-St Aubin | La Métropole souhaite porter une réflexion afin d'accompagner les mutations des axes et des tissus de l'axe du Bus Express Gare St-Jean-St Aubin, du point de vue urbain, architectural et paysager. L'étude, portée par l'A-urba a pour double objectif : 1- évaluer la mutabilité des rives des axes pour proposer des orientations et des outils au service de la qualité paysagère et résidentielle des secteurs urbains traversés ; 2- assurer l'articulation des avenues avec les quartiers qui les bordent. Identifier les opportunités de transformation en faveur des trames verte et bleue. Revalorisation/création des aménités. Mise en réseau d'espace public et/ou de polarités. | 0 € | 0 € | Initier la démarche Valider l'étude Participer à l'étude Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Participer à la démarche/au dispositif Valider le programme |
| LAI Dir urbanisme DGA | MULTI-Poursuite de l'aménagement des ZAC Garonne Eiffel et St Jean Belcier | | 0 € | 0 € | Accompagner financièrement le programme Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Participer à la démarche/au dispositif |
| LAI Dir urbanisme DGA | MULTI - Ville-Port | Suite au concours d'idées Européen 16 et au travail mené avec les trois équipes lauréates, il convient d'amorcer la mutation urbaine de ce secteur par un projet d'urbanisme tactique en accompagnement de la mutation économique et énergétique de ce territoire, et en lien avec la valorisation de la Garonne. Il s'agit d'intensifier les usages sur ce territoire industriel, de participer à sa résilience, de l'ouvrir à l'ensemble des habitants et de mieux connecter le port au territoire métropolitain. Il convient de se doter d'un AMO pour la mise en œuvre du projet d'urbanisme tactique et l'accompagnement de la mutation de ce territoire. | 600 000 € | 600 000 € | Lever les préalables fonciers Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Initier la démarche Lancer des consultations | Mener la concertation Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Participer à la démarche/au dispositif Participer aux négociations |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|----------------------|---|--|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| MAE Dir dév éco DGDE | BORD - Appel à manifestation d'intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Bordeaux Cardinal Richaud" | Ingénierie de Bordeaux Métropole et accompagnement de la commune dans la sélection d'un opérateur. | 0 € | 0 € | Initier la démarche Lancer des consultations | Participer à la démarche/au dispositif |
| MAE Dir dév éco DGDE | BORD - Bordeaux secteur Dangeard | Ce secteur est concerné par deux opérations AIRE, l'implantation d'IKOS et des projets privés. Au vu des enjeux économique et réglementaire, et en tenant compte de faisabilités déjà réalisées, un travail d'accompagnement des projets et de réalisation de travaux viaires sont à mener en identifiant les espaces de mutations possibles en périphéries de ces opérations. | 0 € | 0 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Initier la démarche | Participer à la démarche/au dispositif |
| MAE Dir dév éco DGDE | BORD - Brazza - Expérimentation d'une opération de BRS (Bail Réel Solidaire) | Dans le cadre du projet urbain Brazza, sous pilotage de la Direction de l'Urbanisme de Bordeaux Métropole, une expérimentation relative à la mise en œuvre d'une opération en partie à vocation économique, selon le principe du Bail Réel Solidaire (BRS) est à organiser. Il s'agit d'identifier en amont le foncier visé, le programme et les acteurs (bailleurs, foncières...) susceptibles de l'opérer. Il s'agit ensuite d'étudier la faisabilité de sa mise en œuvre. En fonction de l'évolution du cadre juridique qui se précise progressivement depuis la loi 3DS, une expérimentation du BRS à vocation économique pourrait être effectuée sur Brazza. | 0 € | 0 € | Initier la démarche Réaliser l'étude pré opérationnelle Lever les préalables fonciers Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Participer à la démarche/au dispositif |
| MAE Dir dév éco DGDE | BORD - Etude et actions en vue de structurer la filière du recyclage et du réemploi | | 0 € | 0 € | Initier la démarche Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Accompagner techniquement une démarche/une étude Participer aux études Participer à la démarche/au dispositif |
| MAE Dir dév éco DGDE | BORD - Ikos supermarché du réemploi | Ikos est un collectif d'acteurs ESS engagés dans le secteur du réemploi et de la seconde vie des objets (Le Relais Gironde, Compagnons bâtisseurs, R3, Atelier d'éco solidaire, Eco Agir, Recyclerie sportive, ENVIE Gironde, Echange Nord Sud, Livre vert, ...). Son objectif est de construire un bâtiment de massification mutualisé pour les objets de seconde main collectés sur la Métropole, qui soit aussi le siège social de ses membres, un lieu de tri et valorisation des objets collectés, un lieu de recherche et développement sur l'économie circulaire, ainsi qu'un lieu de ressource pédagogique pour les jeunes générations autour du réemploi. Par ailleurs, Ikos envisage des créations de lieux de vente sur Bordeaux, dans des secteurs de forte fréquentation. L'appui de la Métropole sur ce projet est déterminant, sur le terrain métropolitain fléché pour le projet à Bordeaux Nord ainsi que sa cession. | 20 000 000 € | 1 500 000 € | Accompagner financièrement le programme | Participer à la démarche/au dispositif |
| MAE Dir dév éco DGDE | BORD - Mise au point d'un protocole d'aménagement dans et autour du Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne | Mise au point et suivi d'un protocole tripartite d'aménagement concernant le MIN de Bordeaux Brienne et ses abords, avec la Régie du MIN et l'EPA Bordeaux Euratlantique (modification des accès au MIN, modification du périmètre du MIN, projets rue Clément Thomas etc..) | 0 € | 0 € | | |
| MAE Dir dév éco DGDE | BORD - Participation à la gouvernance et au financement de l'évènement GSEF2025 à Bordeaux | La ville de Bordeaux accueillera en octobre 2025 le Forum International GSEF2025. Cet évènement de dimension internationale sera coorganisé par les 4 niveaux de collectivité (Région, Département, Métropole et ville de Bordeaux). Une équipe dédiée (internalisée ou externalisée) aura en charge la programmation ainsi que l'ensemble de l'organisation de ce Forum qui se déroulera du 29 au 31 octobre 2025 au Palais des Congrès et sur l'ensemble du territoire de la ville de Bordeaux et de la métropole | 0 € | 0 € | Accompagner financièrement le programme Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Formaliser la demande de financement Accompagner techniquement une démarche/une étude Réaliser l'opération Accompagner financièrement le programme |
| MAE Dir dév éco DGDE | BORD - Projet de développement du Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne | Suite au Comité de pilotage réuni le 13 avril 2021 sous la présidence de M. Anziani des dispositions ont été arrêtées. Un groupe de travail composé d'élus dont la présidente du CA du MIN a été constitué pour définir plus précisément le projet de développement du marché avec la création d'un pôle d'excellence alimentaire et les modalités d'engagement de chacun des partenaires. Des études pour approfondir les éléments financiers et juridiques en fonction des ambitions décidées ont été menées. Cette phase doit se traduire par la présentation d'une délibération portant sur les ambitions et le montage juridique du projet de développement du MIN au Conseil de la métropole et au Conseil d'administration du MIN. Un calendrier plus détaillé reste à établir, sachant que l'objectif général est de permettre de choisir l'outil juridique et opérationnel en 2023, la consultation d'opérateurs en suivant et un démarrage des travaux d'ici 2024. En parallèle et dans les prochains mois, la Métropole devrait se prononcer sur l'opportunité d'acquérir des surfaces en RDC de projets situés en périphérie du MIN sous maîtrise d'ouvrage privée. | 0 € | 0 € | | |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|----------------------------|---|--|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| MAE Dir dev éco DGDE | BORD - Requalification Zone d'activités Grand Stade | <p>Bordeaux Métropole doit aujourd'hui répondre à la problématique de permettre la possibilité de poursuivre un développement économique tout en stoppant la logique d'expansion et d'artificialisation (et respecter la ZAN) ?</p> <p>Une des réponses passera notamment par la mutation des ZAE existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • il faut qu'elles se transforment, qu'elles puissent accueillir plus d'emplois tout en se désartificialisant (renaturer les espaces imperméabilisés) • qu'elles s'ouvrent à plus de multifonctionnalité pour accroître les flux locaux en mode doux tout en réduisant au global les déplacements et mixer les usages dans les zones d'activités (des zones vivante et vivables 7 jours sur 7) • qu'elles intègrent les enjeux de la transition notamment sur les espaces publics, par plus de végétalisation, de mobilités douces, sécurisation des flux des marchandises et des personnes... • qu'elles offrent à leurs entreprises et leurs salariés de nouveaux services de proximité pour rester attractives (restauration, équipements de proximité, logistique du dernier km...) <p>Une étude en cours doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de proposer un plan de remise à niveau et de modernisation des espaces publics donner plus de qualité et d'efficacité à la zone (voirie, mobilités douces, réseaux, énergies, végétalisation – millions d'arbres...) • d'accompagner les entreprises et propriétaires de la zone à s'engager sur leur terrain dans cette dynamique et faire monter en gamme l'ensemble de la zone (logique gagnant – gagnant pour les entreprises, la collectivité initiant la dynamique) • d'engager une démarche active et partenariale avec les entreprises et propriétaire pour améliorer leur patrimoine bâti : isolation des bâtiments, végétalisation, production énergie, capture carbone... (kit entreprises, évaluation impact carbone via Netcarbon, conseil isolation bâtiments : décret tertiaire...) : ex 2 diagnostics en cours en lien avec la DGTRE. Avec cette démarche, il y a l'idée d'animer un collectif d'entreprises et de redynamiser la zone. | 500 000 € | 500 000 € | <p>Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)</p> <p>Lancer des consultations</p> <p>Céder ou acheter le foncier</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Assurer une veille foncière</p> <p>Lever les préalables fonciers</p> <p>Assurer une assistance technique/ingénierie/animation</p> | |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - Chahuts | <p>Le festival Chahuts met chaque mois de juin les arts de la parole à l'honneur grâce à des performances, des spectacles, des rencontres et des débats autour du théâtre, du conte, du slam, de la poésie, de la chanson, de la lecture, du récit... Sa programmation se décline à la fois en spectacles, en commandes in situ et en projets participatifs, d'artistes régionaux, nationaux et internationaux. Le festival propose également des rencontres issues d'un travail mené avec des publics et différents partenaires culturels, socio-culturels et éducatifs des quartiers de la politique de la ville et notamment du quartier Saint-Michel de Bordeaux, lieu d'enracine de l'association organisatrice.</p> | 905 000 € | 140 000 € | <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Signer une convention</p> | <p>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - Escale du livre | <p>L'association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine soutient l'économie du livre, la création littéraire, les écrivains et illustrateurs dans toutes ses actions pour permettre l'accès de tous les publics aux livres et à la lecture.</p> <p>Temps fort de ses actions, la manifestation L'Escalade du livre est à la fois un festival de créations, de rencontres littéraires et un salon du livre aujourd'hui reconnu comme l'une des dix plus importantes manifestations littéraires nationales, accueillant chaque année éditeurs, auteurs, illustrateurs, journalistes... de toute la France et de l'étranger.</p> | 2 600 000 € | 600 000 € | <p>Signer une convention</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur</p> | <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales</p> |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - Festival La Ruche | <p>Le TnBA, Centre Dramatique National, a pour mission de défendre la création contemporaine et de s'ancrer sur un territoire. Avec le festival de la Ruche, il met en lumière des artistes aussi prolifiques que divers en partageant différentes étapes de la création d'un spectacle (écriture du texte, recherche de coproducteurs, dernière résidence avant la création...).</p> <p>Le festival de La Ruche est l'occasion pour le grand public et le public professionnel de se faufiler dans les salles de répétition, de découvrir des lectures, des maquettes, des phases très abouties et d'autres en chantier, avec comme dénominateurs communs la joie communicative, le plaisir du jeu et des mots, celui de construire et d'élaborer ensemble.</p> <p>Il s'associe avec des partenaires du territoire comme la Manufacture Atlantique, le Glob théâtre et les scènes nationales de la Région.</p> <p>Le maintien de ce festival sur le Codev6 n'est pas confirmée, la directrice actuelle prenant sa retraite en décembre 2023. La confirmation de la poursuite d'une manifestation comme celle-ci dans le projet de la future équipe dirigeante est prématurée.</p> | 724 000 € | 80 000 € | <p>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur</p> <p>Signer une convention</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> | <p>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales</p> |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - FIFIB Festival international du film indépendant de Bordeaux | <p>2023 – 12e édition</p> <p>Le FIFIB - Festival International du Film Indépendant de Bordeaux est un rendez-vous immanquable pour les cinéphiles friands de films indépendants. Décalé, étrange, drôle, romantique ou engagé, la programmation poursuit chaque année son objectif de promotion de l'indépendance d'esprit, et de la liberté de création et d'innovation. De la romance au thriller, de la comédie au drame, le FIFIB explore le cinéma indépendant à travers une programmation éclectique et internationale qui réunit près de 30 000 spectateurs à chaque édition.</p> <p>Pendant une semaine, des réalisateurs du monde entier sont en lice pour remporter l'un des prix décernés par le jury dont le Grand Prix, les Prix du Long Métrage, le Prix du Court Métrage et le Prix Contrebande.</p> <p>En plus des projections, le FIFIB organise des rencontres, des master-classes et des soirées festives.</p> | 2 000 000 € | 104 000 € | <p>Accompagner financièrement le programme</p> <p>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur</p> <p>Signer une convention</p> | <p>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales</p> <p>Accompagner financièrement le programme</p> |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|----------------------------|-----------------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - In situ | Créé en 2014, le marathon littéraire INSITU est une manifestation mêlant littératures étrangères et patrimoine qui fait résonner textes et lieux insolites de l'agglomération. Chaque année en juillet une quinzaine de lectures publiques sont ainsi mises en voix par des comédiens dans des lieux méconnus ou traditionnellement fermés au grand public. Le choix des textes est confié aux bibliothécaires des villes partenaires et se fait en regard des lieux investis. Les toits de la base sous-marine, les anciennes usines Béghin Say, le terrain d'entraînement des joueurs de l'UBB, les serres Carmen Serra, la chocolaterie Cémoi... sont quelques exemples de lieux découverts lors de précédentes éditions. | 58 000 € | 15 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Accompagner financièrement le programme Signer une convention | Accompagner financièrement le programme Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - Musical écran | Créé en 2015, Musical Ecran est un festival unique en France : il est la seule manifestation entièrement dédiée au documentaire musical. D'année en année, il confirme sa réputation avec une fréquentation qui s'étend bien au-delà de la région, des invités de renom et des projets de collaboration européenne. Agrémentant sa programmation de projections de rencontres avec des réalisateurs et professionnels du cinéma et de soirées thématiques, il réunit près de 6000 personnes chaque automne. | 540 000 € | 80 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Accompagner financièrement le programme Signer une convention | Accompagner financièrement le programme Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - Nuit des Bibliothèques | Portée par la ville de Bordeaux et coordonné par la Bibliothèque de Bordeaux dans le cadre de la coopération entre bibliothèques, la Nuit des bibliothèques est un événement festif et fédérateur créé en 2017 qui offre au grand public la possibilité de découvrir de façon originale les collections et les services des bibliothèques du territoire de Bordeaux Métropole. A l'instar de la Nuit européenne des musées, la Nuit des bibliothèques s'inscrit dans une démarche de développement de coopération entre les bibliothèques de la métropole. Il vise à promouvoir le territoire métropolitain et la vitalité de ses bibliothèques, premier réseau culturel de proximité. Il participe de manière plus générale à la promotion de l'offre culturelle métropolitaine autour du livre et de la lecture. | 380 000 € | 20 000 € | Accompagner financièrement le programme Signer une convention | Réaliser l'opération Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Accompagner financièrement le programme |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - Pouce ! | 2023 – 12e édition Le Centre de Développement Chorégraphique National La Manufacture CDCN organise sur Bordeaux et ses environs POUCE !, un festival de danse contemporaine unique dédié exclusivement au jeune public dès le très jeune âge, avec un programme d'une trentaine de représentations dont une vingtaine à destination des scolaires, complétées d'actions d'éducation artistique et culturelle, d'ateliers de pratiques artistiques à expérimenter collectivement et de temps de culture chorégraphique. Les représentations ont lieu à La Manufacture CDCN ainsi que dans les villes et structures partenaires impliquées dans le projet. Temps fort et unique de la région (et rare sur le territoire national) POUCE ! se déploie sur différentes communes de la métropole (Bordeaux, Lormont, Floirac, Bruges, Ambarès-et-Lagrave, Saint-Médard-en-Jalles...) mais aussi en Charente-Maritime, où le CDCN est aussi implanté. Le festival favorise ainsi la circulation des publics et des œuvres et renforce la sensibilisation à l'art chorégraphique. | 640 000 € | 80 000 € | Signer une convention Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Accompagner financièrement le programme | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - Quatuor à Bordeaux/Vibre ! | L'association Quatuors à Bordeaux organise chaque printemps, en alternance sur une période de 3 ans, le festival Vibre ! deux années consécutives, et le Concours International de Quatuors à cordes la troisième année, tous dirigés artistiquement par le Quatuor Modigliani. La dernière édition de concours était en 2022. La prochaine sera en 2025 Les festivals seront quant à eux en 2024, 2026 et 2027 En 2021, Vibre ! avait réuni 2000 spectateurs dans un contexte extrêmement contraint d'accueil des publics (jauge limitée à 33% et distanciation physique dues au contexte de pandémie). Durant 15 jours, le festival reçoit des quatuors à cordes parmi les plus prestigieux de la scène française et internationale aux côtés de jeunes formations prometteuses. Près de 70 musiciens se produisent ainsi à l'occasion d'une quinzaine de concerts. Conférences et projections enrichissent la programmation pour évoquer les liens entre le quatuor à cordes et d'autres disciplines artistiques. Vibre ! est aussi un temps de pédagogie et de travail pour de jeunes quatuors invités à bénéficier d'un programme d'accompagnement spécifique, répondant aux besoins des jeunes musiciens à un moment charnière de leur parcours. Outre des master-classes (souvent publiques), les formations sont sensibilisées à des sujets essentiels trop souvent négligés par les cursus traditionnels tels que monter son répertoire, respecter les bonnes postures, trouver un instrument... | 1 000 000 € | 60 000 € | Signer une convention Accompagner financièrement le programme Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Accompagner financièrement le programme |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|----------------------------|---|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - Relache ! | L'Association ADMAA (Association Des Musiques Alternatives en Aquitaine) plus connue sous le nom d'Allez Les Filles, fait partie du paysage culturel bordelais et métropolitain depuis 25 ans. Au fil des années, son activité initiale d'organisation de concerts s'est enrichie de nouvelles formes artistiques, s'adaptant aux attentes des publics et aux transformations sociétales. Le festival Relâche propose ainsi une quarantaine de concerts, bals et animations musicales estivales dans l'espace public bordelais. Majoritairement gratuits, les enjeux de ces événements sont multiples : - faire découvrir des artistes et des esthétiques musicales actuelles rock, soul, blues, reggae... - soutenir des groupes émergents, - insérer socialement et professionnellement les équipes et artistes, - sensibiliser les publics aux musiques actuelles. Près de 40 000 personnes profitent chaque année du festival qui s'étend de mai à septembre. | 1 800 000 € | 140 000 € | Accompagner financièrement le programme Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Signer une convention | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Accompagner financièrement le programme |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - RI Plan piscines - Création bassin nordique à Stéhelin | La ville de Bordeaux souhaite transformer le bassin extérieur de Stéhelin en bassin Nordique | 1 000 000 € | 1 000 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Accompagner financièrement le programme Signer une convention | Réaliser l'opération Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Accompagner financièrement le programme |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - RI Plan piscines / Grand Parc | La ville de Bordeaux a formalisé une demande de fonds de concours au titre du RI Plan piscines concernant le projet de réhabilitation de la piscine du Grand Parc dont la livraison est programmée au cours de l'été 2023. Au regard des éléments communiqués dans le dossier de demande, la contribution métropolitaine dans le cadre de ce règlement d'intervention est évaluée à 749 786,87 €. | 750 000 € | 750 000 € | Signer une convention Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Accompagner financièrement le programme | Réaliser l'opération Signer une convention |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | BORD - RI Plan piscines / Judaique | La ville de bordeaux souhaite procéder à des travaux de réhabilitation de la piscine Judaique. Dossier non déposé à ce jour. | 2 500 000 € | 2 500 000 € | Accompagner financièrement le programme Signer une convention Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Signer une convention Réaliser l'opération |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | MULTI - Carnaval des 2 rives | Créé en 1996, le Carnaval des deux rives investit les deux rives de la Garonne chaque année en mars et développe en amont une dynamique de création sur plusieurs mois en lien avec les opérateurs à caractère social du territoire métropolitain et plus particulièrement des 4 communes du GPV et de Bordeaux. Il propose aux habitants des quartiers prioritaires, principalement les enfants, de participer à des ateliers de préparation de la parade, des animations musicales ainsi que des concerts. Les temps d'apprentissages et d'échanges sont encadrés notamment par des artistes. Le point d'orgue de ces ateliers se concrétise par la parade du Carnaval, chaque année au mois de mars qui réunit près de 40.000 personnes tout le long de son parcours. Le Carnaval fédère ainsi des personnes et des acteurs autour d'un projet artistique et social qui fait sens dans l'esprit des participants. Il crée du lien social et donne corps au « territoire ». La direction artistique de l'événement est confiée depuis 2015 à des artistes. Après Charlie Le Mindu (de 2015 à 2017) puis Guillaumit (de 2018 à 2020), elle a été confiée en 2021 aux artistes Grems (arts visuels, musiques) et Skorpion Dancer (danse). Ces directions confèrent à l'événement une qualité et une ambition artistique plus prégnantes ainsi qu'un rayonnement national plus grand. Manifestation co-portée par Bassens, Bordeaux, Cenon, Floirac et Lormont. | 700 000 € | 60 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Accompagner financièrement le programme Signer une convention | Formaliser la demande de financement Réaliser l'opération Accompagner financièrement le programme |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|----------------------------|---|---|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | MULTI - Démon | <p>Initié par la Philharmonie de Paris en 2010, Démon est un dispositif d'enseignement musical collectif d'une durée de 3 ans, destiné à des enfants de 7 à 12 ans éloignés des lieux de pratique culturelle, vivant dans des quartiers relevant de la politique de la ville ou des territoires ruraux et n'ayant jamais pratiqué la musique. Le projet s'appuie sur un partenariat éducatif fort entre des musiciens professionnels et des travailleurs et animateurs sociaux (centres sociaux, centres de loisirs, associations...).</p> <p>Dès 2016, Bordeaux Métropole s'est associée à la démarche aux côtés du Département de la Gironde, avec pour villes métropolitaines Bouliac (première promotion 2016-2019), Bordeaux, Gradignan et Floirac (première et deuxième promotions 2019-2023 exceptionnellement allongée d'une année à la suite de la pandémie de Covid-19).</p> <p>A l'issue de la seconde promotion en juin 2023, plus de 200 enfants de la Métropole et de la Gironde ont ainsi pris part à l'aventure musicale et citoyenne Démon.</p> <p>Les objectifs du programme Démon sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lever les freins sociaux et culturels liés à l'image de la musique classique par la pratique artistique et la fréquentation des institutions culturelles (répétitions ouvertes, etc.), - stimuler le développement personnel de chaque enfant en renforçant sa capacité de concentration et d'attention à l'autre par la pratique collective, - initier un travail pédagogique innovant par l'association de compétences éducatives complémentaires, - encourager les actions de diffusion en lien avec les acteurs culturels de proximité et créer un ancrage musical avec le territoire de vie des enfants et un développement sur le long terme, - soutenir la fonction parentale d'apprentissage en renforçant les liens parents-enfants. | 1 200 000 € | 80 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Accompagner financièrement le programme Signer une convention | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Accompagner financièrement le programme |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | MULTI - FAB Festival international des Arts de Bordeaux Métropole | <p>Le FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole fera vibrer le territoire métropolitain de sa programmation innovante et ambitieuse dédiée aux créations de spectacles vivants régionales et internationales. Festival pluridisciplinaire coconstruit avec les acteurs culturels et institutionnels du territoire, le FAB allie temps forts dans l'espace public et performances en salle. Il accueille chaque année une trentaine de compagnies internationales, nationales et régionales dont les créations permettent 150 rencontres artistiques.</p> <p>L'édition 2022 a réuni 100 000 spectateurs en très grande majorité hors les murs, un pari réussi pour le festival qui souhaite aller davantage à la rencontre du public. L'espace public, présent dès les premières années du festival (Dominoes en 2016, Carabosse en 2017, le QG sur les quais Saint Michel en 2018 et 2019) sera ainsi renforcé en 2023 et offrira de nouvelles explorations. Le travail initié sur le fleuve Garonne, ses affluents, les plans d'eau, les zones humides... devient un axe fort de la manifestation dont la ligne éditoriale s'articulera autour de propositions artistiques le long du fleuve Garonne, sur les deux rives du Sud au Nord de la ville, et des traversées d'Est en Ouest pour les sources et ses affluents.</p> | 4 000 000 € | 640 000 € | Accompagner financièrement le programme Signer une convention Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales Accompagner financièrement le programme |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | MULTI - Lettres du monde | <p>Chaque année en novembre, le festival Lettres du monde réunit une vingtaine d'écrivains du monde entier, illustrateurs, traducteurs, éditeurs autour d'un titre, fil rouge de la programmation. Pendant une dizaine de jours, les auteurs se déplacent sur l'agglomération et en Nouvelle-Aquitaine pour un programme d'une cinquantaine de rendez-vous littéraires avec le public. Les rencontres sont organisées en partenariat avec les professionnels du livre et de la lecture publique (bibliothèques, médiathèques, librairies indépendantes), et les établissements scolaires et universitaires.</p> | 653 428 € | 40 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Signer une convention Accompagner financièrement le programme | Accompagner financièrement le programme Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | MULTI - Trente trente | <p>Initié et porté par la compagnie de théâtre Les Marches de l'été et son metteur en scène Jean-Luc Terrade, Trente Trente défend depuis sa création en 2004, une programmation de formes courtes et hybrides au croisement des disciplines : danse, performance, cirque, musique, théâtre, installation... Réunissant chaque année une trentaine de propositions artistiques, cette manifestation née à Bordeaux poursuit son rayonnement sur la Métropole et en région Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>Surprenant par son format et sa programmation, l'événement suscite la curiosité en offrant une vision plurielle et pointue de la création contemporaine. Dédié aux formes courtes engagées et expérimentales, il convie à découvrir sous forme de parcours des propositions audacieuses, valorisant la richesse et la créativité débridée de la scène locale, nationale comme internationale. Il propose également des workshops encadrés par les artistes de la programmation, ouverts aux amateurs de danse, de performance ou encore de musique... et valorise le processus de création par l'accueil en résidence d'une partie des artistes invités.</p> | 840 000 € | 60 000 € | Accompagner financièrement le programme Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Signer une convention | Accompagner financièrement le programme Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------------|---|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| MAG Mis OIM OIN DGDE | MULTI - OIM BIC - Développement des territoires du secteur intra-rocade | <p>Sur les territoires du secteur intra-rocade, en plus des actions portées à la fiche générale "OIM BIC - Pilotage, animation, coordination", Bordeaux Métropole s'engage notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à décliner le schéma de déplacements tous modes en plan d'actions, à en assurer le financement et à en animer le suivi; - plus particulièrement, en matière de déplacements et d'aménagement de l'espace public : * à lever les préalables pour la mise en œuvre de l'étude Arts et Métiers selon validations intervenues en 2023; à réaliser le terminal bus à Arts et Métiers ainsi que les aménagements cyclables; * à réaliser le parking relais Libération; * à lancer les études pour l'aménagement des espaces publics et réaliser les travaux consécutivement aux études, en lien avec les plannings des opérations immobilières et avec la conclusion des accords nécessaires avec les partenaires : esplanade des Antilles, rue Lucie Aubrac, résorption des discontinuités cyclables, accès au campus depuis l'échangeur 16 et en coordination avec la DSP transports, étude d'un tourne-à-gauche vélo sur le cours de la Libération au niveau de Peixotto ... (liste non exhaustive); * à travailler sur une politique de stationnement coordonnée et raisonnée pour gérer les effets de bords des opérations; * à établir un schéma de référence avec les Universités et le SIGDU sur les interventions métropolitaines à prévoir sur le domaine universitaire; * à travailler sur les impacts de la ZFE en matière de déplacements sur le territoire; * à développer une communication dédiée au territoire en matière de mobilité. - à poursuivre la définition de la stratégie environnementale intra-rocade et de ses déclinaisons opérationnelles; - à poursuivre l'intégration du PRU de Saige à la stratégie globale de l'OIM, à travers les espaces publics (voir fiche dédiée) et la création de liens (médiation, communication, création d'interfaces); - à poursuivre le pilotage du secteur Saige-Montaigne-Compostelle et son passage à l'opérationnel; - à conduire les études urbaines Libération et Médoquine prévues au PPA ainsi qu'amorcer leurs déclinaisons opérationnelles; - à valoriser le bois de Thouars par : l'étude d'une liaison avec la coulée verte du campus pour créer une continuité, la mise en place d'une "zone de ressourcement" pilote; - à accompagner les projets du CHU et des Universités pour les arrimer à la vie du territoire. <p>Le détail, les modalités et les plannings de chaque élément constituant ces actions seront précisés au fil de l'exécution du contrat, en fonction des priorités opérationnelles, des opportunités de projet et des ressources mobilisées par Bordeaux Métropole. La fiche sera ainsi affinée et actualisée en cours d'exécution à l'occasion d'avenants, pour tenir compte des validations et délibérations à intervenir. Les actions de la fiche seront abordées avec souplesse en fonction des validations et priorités entérinées par le comité de pilotage de l'OIM BIC et du PPA.</p> <p>Les Communes s'engagent à participer activement aux actions listées, à les faciliter, et à y contribuer selon leurs compétences.</p> | 0 € | 0 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Réaliser la prestation Accompagner financièrement le programme | Accompagner techniquement une démarche/une étude Participer à la démarche/au dispositif |
| MAG Mis OIM OIN DGDE | MULTI - OIM BIC - Pilotage, animation, coordination | <p>L'OIM Bordeaux Inno Campus s'étend sur le territoire de 4 communes : Bordeaux, Talence, Pessac, Gradignan. Elle vise l'accompagnement et la mise en cohérence du développement du territoire : valorisation, innovation, aménagement urbain, mobilités, programmation, économie, paysage, résilience, nature. A ce titre, Bordeaux Métropole mène des actions transverses de portée générale afin de piloter, coordonner et animer l'OIM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diffuser et alimenter une culture commune du projet, animer la communauté de projet; - conduire des actions de communication, de médiation et de valorisation; - co-animer avec l'Etat le projet partenarial d'aménagement; - organiser et conduire la gouvernance de l'OIM; - assurer le suivi de l'opération et produire de la donnée; - accompagner les porteurs de projets, propriétaires fonciers, acteurs économiques... dans une démarche de coordination et de facilitation; - mettre en place les outils opérationnels nécessaires à l'opération; - porter les stratégies environnementales; - promouvoir et développer les mobilités douces; - encourager et promouvoir les démarches d'innovation et d'expérimentation; - coordonner les interfaces avec les autres projets structurants du territoire : déploiement des bus express, réseau de chaleur... <p>Plus particulièrement, Bordeaux Métropole s'engage sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place et animation des ateliers de projets à l'échelle de l'OIM, - mobilisation des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et architectes-urbanistes-coordonnateurs sur l'ensemble des projets, - développement du réseau des BIC BOX avec les partenaires du PPA, animation et développement des outils de communication, présence sur les salons... - poursuite des PMIE engagés (Bersol et campus), - conduite des études urbaines et réalisation de faisabilités pour encadrer les secteurs mutables, - poursuite de la démarche engagée avec Nobatek sur la qualité environnementale des projets, - mise en place d'un observatoire de l'OIM. <p>Les Communes s'engagent à participer activement aux dispositifs de pilotage, d'animation et de coordination mis en place, et à les alimenter.</p> | 0 € | 0 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/animation Réaliser la prestation Accompagner financièrement le programme | Accompagner techniquement une démarche/une étude Participer à la démarche/au dispositif |
| MAI Dir Tourisme DGDE | BORD - Adaptation du ponton Bastide amont | Adaptation d'un ponton existant en rive droite de Bordeaux pour l'accueil des Bat 3 | 770 000 € | 770 000 € | Accompagner financièrement le programme Réaliser les travaux Réceptionner les travaux | Participer à la démarche/au dispositif |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------------|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| MAI Dir Tourisme DGDE | BORD - Création d'une estacade "carrelet des itinérances" entre le pont de Pierre et le ponton d'honneur | Création d'une estacade " Carrelet des itinérances" pour promouvoir les itinérances douce de Bordeaux Metropole a terre et sur l'eau : offre de services : accueil, renseignement touristique, point réparation vélo, douche et sanitaire pour les équipages en escale au ponton d'honneur. | 864 000 € | 864 000 € | Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les travaux Réaliser l'étude de faisabilité Réceptionner les travaux Accompagner financièrement le programme Réaliser les études d'avant projet (AVP) Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) | Participer à la démarche/au dispositif |
| MAI Dir Tourisme DGDE | BORD - Création d'un ponton Bat3 secteur gare | Création d'un ponton Bat3 dans le secteur Gare / Euratlantique | 1 440 000 € | 1 440 000 € | Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser les travaux Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réceptionner les travaux Réaliser les études d'avant projet (AVP) Accompagner financièrement le programme Participer à l'étude Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Réaliser l'étude de faisabilité | Participer à la démarche/au dispositif |
| MAI Dir Tourisme DGDE | BORD - Création d'un ponton Brazza amont / Parc aux angéliques | Construction d'un ponton mixte à l'usage des Bat3 et des scouts marins | 1 440 000 € | 1 440 000 € | Réaliser les études préalables Établir le bilan financier de l'opération Réaliser les travaux Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser l'étude de faisabilité Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Accompagner financièrement le programme Réaliser l'étude Réceptionner les travaux Établir le programme | Participer à la démarche/au dispositif |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------------|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| MAI Dir Tourisme DGDE | BORD - Création d'un ponton public devant St Michel | Construction d'un ponton mixte Bat3 et logistique fluviale | 1 872 000 € | 1 872 000 € | Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Réaliser l'étude de faisabilité Accompagner financièrement le programme Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réceptionner les travaux Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) | Participer à la démarche/au dispositif |
| MAI Dir Tourisme DGDE | BORD - Création d'un ponton secteur miroir d'eau | Création d'un ponton secteur miroir d'eau pour améliorer l'accueil des escales événementielles et dans la perspective de l'accueil de navettes de transport de personnes à l'échelle de l'estuaire de la Gironde. | 1 440 000 € | 1 440 000 € | Réaliser les études d'avant projet (AVP) Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser les travaux Accompagner financièrement le programme Réceptionner les travaux | Participer à la démarche/au dispositif |
| MAI Dir Tourisme DGDE | BORD - Electrification des postes à paquebots fluviaux | Bordeaux Métropole souhaite équiper 3 postes à paquebots fluviaux de bornes électriques quai des Chartrons. L'objectif de ce projet est de permettre aux paquebots fluviaux de fonctionner à quai sans avoir à faire fonctionner les moteurs thermiques, et ainsi limiter les émissions de gaz à effet de serre en centre ville. Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage Enedis. | 3 188 462 € | 3 188 462 € | Réceptionner les travaux Réaliser les travaux | Mener la concertation Participer à la démarche/au dispositif Participer aux négociations |
| MAI Dir Tourisme DGDE | BORD - Ponton Belvédère (ex ponton rive droite) | Bordeaux Métropole réalise un nouveau ponton rive droite. Ce ponton baptisé "Belvédère", du nom du nouveau quartier en cours d'aménagement a l'ambition de répondre à trois besoins identifiés : la création d'un emplacement pour base avancée du SDIS dont la caserne rive droite va être déplacée sur ce secteur, résoudre la problématique de l'attente des paquebots fluviaux pour le passage du pont de pierre à pleine mer, et enfin créer un poste d'accostage utilisable par les BATcub, en cas de création ultérieure d'une nouvelle ligne de transport de personnes en amont du pont de pierre. | 2 130 000 € | 2 130 000 € | Réceptionner les travaux Participer à l'étude Accompagner financièrement le programme Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser les travaux | Participer à la démarche/au dispositif |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------------|---|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| MAI Dir Tourisme DGDE | BORD - Projet de ponton mixte : La jetée Bacalanaise | Projet de ponton mixte : création d'un ponton sur le cite de l'ancienne estacade "Brandebourg" : Bat3 , activité sportive, plaisance, pêche. | 2 880 000 € | 2 880 000 € | Accompagner financièrement le programme Réaliser l'étude de faisabilité Lever les préalables fonciers Établir le bilan financier de l'opération Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc) Réaliser les études préalables Établir le programme Réaliser le projet (phase PRO/DCE) Réceptionner les travaux Réaliser les travaux Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Réaliser les études d'avant projet (AVP) | |
| MAI Dir Tourisme DGDE | BORD - Soutien à Bordeaux Fête le Vin | Soutien à la manifestation annuelle Bordeaux Fête le Vin | 1 182 000 € | 560 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur Assurer une assistance technique/ingénierie/animation | Réaliser l'opération Formaliser la demande de financement |
| MAI Dir Tourisme DGDE | MULTI - Refonte de la signalétique "pontons" publique et privée | Concevoir une charte graphique et une signalétique commune pour tous les pontons de Bordeaux Métropole. | 120 000 € | 120 000 € | Accompagner financièrement le programme Initier la démarche Établir le programme Réaliser les travaux | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| MAI Dir Tourisme DGDE | MULTI - Schéma directeur de la randonnée pédestre | Définition d'un schéma directeur de la randonnée pédestre sur le territoire de Bordeaux Métropole. 1) Réaliser un diagnostic de l'existant et des projets à venir - GR81, GR89, extension du GR Bordeaux Métropole, GRP Bordeaux-Libourne-Saint Emilion - Boucles locales existantes sur Parempuyre, Artigues, Boulliac, Le Haillan... et d'autres à venir Carbon-Blanc - Des boucles urbaines existent sur certaines communes, Lormont, Pessac, Gradignan... (vérifier les sites internet des communes) - Se rapprocher de la direction de la nature pour les projets de boucles dans le parc des Jalles - Boucles les randos sur l'eau - ... 2) Proposer des boucles de randonnées, connectées entre elles, au GR Bordeaux Métropole, et aux itinéraires proches de la métropole - Toutes les communes de la Métropole seront traversées par une des boucles ainsi créées - Toutes ces boucles seront à faire valider par les communes - Proposer les boucles idéales, en faisant apparaître les contraintes physiques ou foncières (création de passerelles, voies ferrées, voies routières à grand trafic, convention de passage à mettre en œuvre...) - Proposer des boucles alternatives pour une mise en œuvre rapide 3) Valoriser les boucles - Les boucles devront un avoir intérêt patrimonial, urbain ou naturel, avec des points d'intérêts - Définir celles qui pourront être jalonnées, à valider avec les communes | 100 000 € | 100 000 € | Réaliser l'étude Lever les préalables fonciers | Accompagner techniquement une démarche/une étude |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|-----------------------------|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| MAI Dir Tourisme DGDE | MULTI - Valorisation du site Natura 2000 Garonne : Parcours éducatif et d'interprétation du milieu naturel | Création d'une signalétique informative auprès des pontons de Bordeaux Métropole en vue de valoriser et d'interpréter le milieu naturel de la Garonne. | 120 000 € | 120 000 € | Accompagner financièrement le programme Établir le programme Réaliser les travaux Réaliser la prestation | Participer à la démarche/au dispositif |